

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE**

Année scolaire 2019/2020

Novembre 2020

DGESS/MENAPLN

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS), publie chaque année le tableau de bord de l'enseignement primaire. Comme les précédentes publications, la présente fait une analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité interne de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2019/2020 et de leur évolution depuis 2012/2013, année de début du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB).

Le tableau de bord servira de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du PDSEB. Il permettra également d'évaluer l'atteinte des résultats entrant dans le cadre du développement du capital humain inscrit dans l'axe 2 du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2016-2020. De plus le tableau de bord servira de référence pour situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux pris par le gouvernement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD4).

Les données présentées et analysées dans le document proviennent essentiellement des annuaires et rapports issus des collectes de données statistiques organisées chaque année par la DGESS auprès des écoles primaires publiques et privées ainsi que des résultats des enquêtes statistiques de l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Le tableau de bord de l'enseignement primaire met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural), de sexe (fille et garçon) et de statut (public et privé). Une place importante a été accordée à la représentation graphique et aux tableaux illustratifs, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile.

Dans le souci de diffuser largement les différentes productions statistiques, les supports de publication ont été diversifiés. Ainsi, en plus de l'existence d'un service chargé de diffuser les données statistiques et de fournir les informations spécifiques aux demandeurs au niveau de la DGESS, les différentes publications sont accessibles sur les sites WEB: <http://www.dgessmena.org> et <http://www.mena.gov.bf>.

La DGESS remercie toutes les parties prenantes à l'élaboration dudit document et espère que chaque lecteur y trouvera l'information essentielle qu'il recherche en ce qui concerne l'enseignement primaire. Du reste, elle compte sur vos éventuelles critiques et suggestions qui pourraient contribuer à améliorer les prochaines éditions et faire davantage du Tableau de bord de l'enseignement primaire un outil précieux d'information statistique et de planification stratégique en faveur du développement de ce secteur de l'éducation.

Le Directeur général

Dr François SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	III
PRÉSENTATION DU DOCUMENT	IV
OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :	V
PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE	V
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	1
MOYENS FINANCIERS	3
PARTIE I : INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MENAPLN	5
EFFECTIFS DES ÉLÈVES.....	6
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE.....	8
TAUX BRUT DE SCOLARISATION	10
TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE	12
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION	14
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION	15
NOMBRE D'ÉCOLES.....	16
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	18
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES	20
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE.....	22
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE.....	24
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS.....	28
PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION.....	30
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT	32
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT	33
LES PARCOURS SCOLAIRES	34
LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE	36
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON.....	38
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON.....	39
TAUX DE RÉUSSITE AU CEP.....	40
LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES	42
PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES	44
ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION	45
ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION	46
ANNEXE 2 : LE SYSTÈME EDUCATIF BURKINABE	2

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
DHD	: Développement Humain Durable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EBCVM	: Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT	: Education Pour Tous
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MENAPLN	: Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	: Produit Intérieur Brut
QUIBB	: Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TAMA	: Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Après avoir situé le contexte relatif à l'environnement socio-économique et présenté les objectifs du PDSEB, le présent document décrit le système éducatif burkinabé à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. Quels moyens financiers sont engagés au profit du MENAPLN ?

2. Quels sont les offres et rendement pour l'enseignement primaire ?

- *Quel est l'effectif des élèves scolarisés et quelles sont les caractéristiques d'accès ?*
- *Quelles sont les conditions d'accueil au niveau des infrastructures en termes de quantité et de qualité ?*
- *Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer les activités scolaires ?*
- *Qu'en est-il du parcours scolaire des élèves ?*
- *Quels sont les résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
- *Quelles sont les caractéristiques des régions en matière d'éducation ?*

3. Quelles sont les données sur l'éducation à travers les enquêtes nationales auprès des ménages ?

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Pris en compte par le PNDES, il se veut être un référentiel de planification et de programmation des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique au niveau de l'enseignement primaire, notamment en son axe n°2, portant sur le développement du capital humain. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, notamment les Objectifs du Développement Durable (ODD). A cet effet, les objectifs globaux poursuivis par le PDSEB en matière d'enseignement primaire sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post-primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
4. assurer une gestion financière efficace du PDSEB.

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Principales orientations de politique éducative

Indicateurs	2012/2013	2018/2019	2019/2020	Variation 2020/2013	cible 2030
1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + PI)	499 401	632 117	625 589	25,3%	896 413
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	238 013	301 518	300 790	26,4%	
1b. Pourcentage de filles	47,7	47,7	48,1	0,4	
2. Taux brut d'admission (Pr + PI) en %	92,8	98,0	94,9	2,1	110,0%
2a. TBA Filles (en %)	92,3	95,7	93,5	1,2	
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		57,4	67,6		
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		59,0	65,5		
3. Taux brut de scolarisation	81,3	88,8	86,6	5,3	109,4%
3a. TBS Filles (en %)	81,0	89,2	87,5	6,5	
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		45,7	55,0		
3c. TBS Filles 43 communes Prior. (en %)		46,3	54,5		
4. Ratio livre / élèves					
4a. Livre de Calcul	1,08	0,72	0,67	-0,4	
4b. Livre de Lecture	0,94	0,53	0,51	-0,4	
5. Nombre de salles de classes	47 709	67 238	66 876	40,2%	
6. Nombre de maîtres chargés de cours	47 271	65 824	65 223	38,0%	
7. Taux de redoublement par sous cycle					
7a. CP (en %)	3,6	3,6	3,8	0,2	
Dont filles (en %)	3,4	3,2	3,4	0,0	
7b. CE (en %)	6,0	5,8	5,1	-0,9	
Dont filles (en %)	5,8	5,3	5,5	-0,3	
7c. CM (en %)	15,5	12,1	6,1	-9,4	
Dont filles (en %)	16,8	10,9	14,9	-1,9	
8. Taux d'abandon par sous cycle					
8a. CP (en %)	4,5	4,8	8,3	3,8	
Dont filles (en %)	4,0	7,6	7,6	3,6	
8b. CE (en %)	5,9	9,3	8,4	2,5	
Dont filles (en %)	2,9	5,0	6,7	3,8	
8c. CM (en %)	13,7	18,3	9,1	-4,6	
Dont filles (en %)	11,8	15,4	15,6	3,8	
9. Taux de promotion par sous cycle					
9a. CP (en %)	91,9	88,3	87,8	-4,0	
Dont filles (en %)	92,6	89,2	89,0	-3,6	
9b. CE (en %)	88,3	85,5	86,5	-1,8	
Dont filles (en %)	90,7	88,6	87,8	-2,8	
9c. CM (en %)	81,1	76,4	84,8	3,6	
Dont filles (en %)	82,8	79,4	79,0	-3,8	
10. Taux de réussite au CEP (en %)	60,9	55,2	65,8	4,9	
Dont filles (en %)	56,9	52,6	63,1	6,2	
11. Taux d'achèvement (en %)	59,5	61,7	60,3	0,8	100,0%
11a. Dont filles (en %)	59,7	66,3	64,9	5,2	
11b. TAP des 43 communes prioritaires	38,8	28,7	27,0	-11,8	
11c. TAP filles des 43 communes prioritaires	39,3	29,7	27,8	-11,5	

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- ✚ 6 régions sur 13 sont dans une situation sécuritaire difficile
- ✚ 2 344 structures éducatives fermées

Commentaire

Le contexte du Burkina Faso est caractérisé par la mise en œuvre du PNDES, le référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020 qui vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'atteinte des objectifs desdits engagements, 2020 pour le PNDES et 2030 pour les ODD qui constitue des défis énormes à relever au regard des caractéristiques socio-économiques actuelles du pays, est compromise par une instabilité due aux attaques terroristes à répétition surtout dans les régions de l'Est, du Sahel et du Centre-Nord. Cette crise sécuritaire impacte négativement le système éducatif.

Les multiples crises que subit le pays n'est pas sans effet sur son économie. En effet, le dynamisme de son économie constaté ces dernières années s'est décéléré. Le taux de croissance du PIB réel qui se situait à 6,3% en 2017 et 6,8% en 2018 perd 0,8 point de pourcentage en 2019 (soit un taux de 6%).

La population burkinabé est estimée à 20 870 060 en 2019 (projection RGPH, 2006). Elle est caractérisée par 37,7% d'analphabètes, un indice de pauvreté égale à 40,1% dont 47,5% en milieu rural et 13,7% en milieu urbain. Certains indicateurs démographiques (Données ONU pour la période 2015-2020, World Population Prospects 2019. Données PNUD, IDH 2017) se présentent comme suit : taux brut de natalité est de 104 pour 1000 femmes âgées de 15 – 19 ans, un taux de fécondité par femme de 5,3 enfants/femme ; un taux de mortalité infantile juvénile qui se situe à 84 enfants pour 1000 et une espérance de vie à la naissance qui se place à 60,9 ans.

Selon les indicateurs du rapport 2019 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 182^{ème} sur 189 pays ; il gagne une place et devance sept (7) pays à l'échelle mondiale. Dans la zone UEMOA, il se classe avant le Mali et le Niger. Son IDH passe de 0,424 en 2018 à 0,434 en 2019 soit une augmentation de 0,011 point. Excepté le Mali, le reste des pays de la zone ont vu leur IDH augmenter.

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Indicateurs socio-démographique des pays de l'UEMOA en 2019

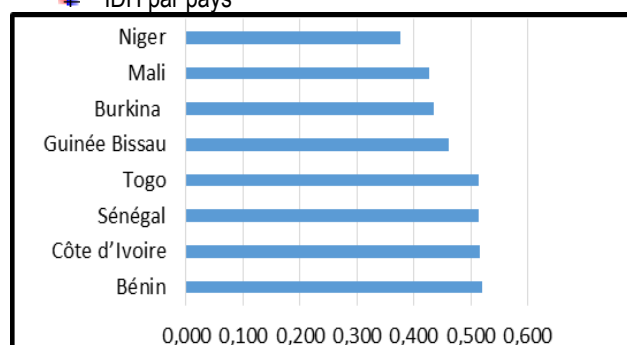
Pays	Population (en milliers) 2019 (a)	PIB par habitants annuel (US \$) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2019(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c) en %	Rang 2018 sur 189 pays	Variation de rang	Rang 2017 sur 188 pays	Indice de Développement Humain 2018(b)	Variation IDH/ 2019/2018
Bénin	11 801	2 219	0,520	1	38,4	163	0	163	0,515	0,005
Burkina	20 321	1 884	0,434	0,8	37,7	182	-1	183	0,423	0,011
Côte d'Ivoire	25 717	3 857	0,516	2,8	43,3	165	-5	170	0,492	0,024
Guinée Bissau	1 921	1 806	0,461	3,4	59,8	178	1	177	0,455	0,006
Mali	19 658	2 169	0,427	1,2	33,1	184	2	182	0,427	0,000
Niger	23 311	1 153	0,377	0,3	19,1	189	0	189	0,354	0,023
Sénégal	16 296	2 678	0,514	0,4	55,6	166	2	164	0,505	0,009
Togo	8 082	1 612	0,513	2,1	66,5	167	2	165	0,503	0,010

Source : (a) : Données ONU, World population prospects 2019

(b): Perspective monde, consulté le 09/10/2019:

(c) Données du Fonds monétaire international, 2017, consulté le 8/09/2018

IDH par pays



Indicateurs socio-démographie du Burkina Faso

Indicateurs démographiques	2019
Taux brut de natalité	104‰
Taux de fécondité par femmes	5,23
Taux brut de mortalité	11,8‰
Espérance de vie	60,9
Taux de mortalité infanto juvénile	84‰

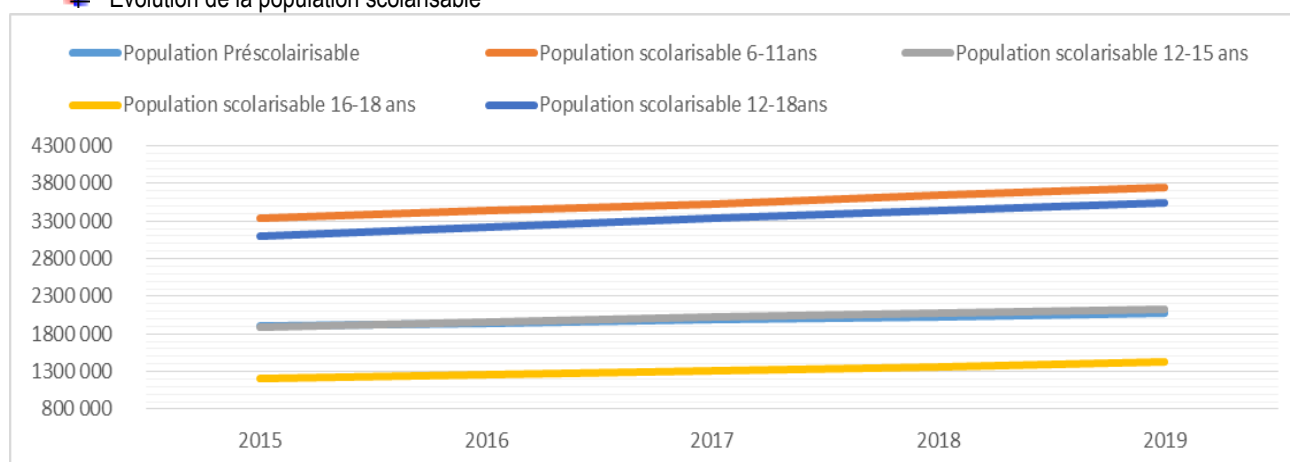
Source : Données ONU pour la période 2015-2020, World Population Prospects 2019

Volume et croissance de la population

Population totale (projection 2019)	Taux de croissance annuel (2016)	Densité au Km2 (RGPH, 2006) habitants/km2
20 870 060	2,90%	51,8

Source: INSD, RGPH 2006

Evolution de la population scolarisable



MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse du budget consacré à l'éducation nationale.
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENAPLN.

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales est de 438,595 milliards de FCFA pour l'année 2020. Il a augmenté de 5,1% par rapport à 2019 et de 152,6% par rapport à l'année 2013. La forte hausse constatée entre 2013 et 2020 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire.

La part du MENAPLN dans le budget de l'Etat qui est de 17,4% a baissé de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 6,9 points de pourcentage par rapport à 2013.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 94,01% en 2020. Cette proportion a augmenté de 1,3 point de pourcentage tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 6% est en hausse de 3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENAPLN et s'élèvent à 421,155 milliards soit 96% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 0,01% de prêt et 3,98% de subventions.

Sources : Lois de finances

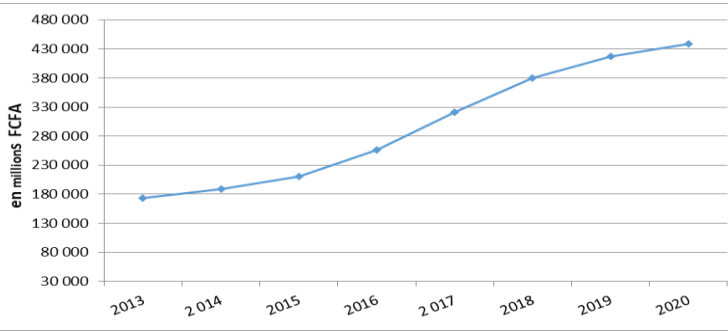
- Avant 2016, le budget du MENAPLN concernait uniquement le primaire et l'éducation non formelle,

MOYENS FINANCIERS

Budget MENAPLN

Budget	Evolution		Evolution	
2020	2020/2019		2020/2013	
(millions FCFA)	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
438 595	21 228	5,1	264 955	152,6

Évolution du Budget du MENAPLN



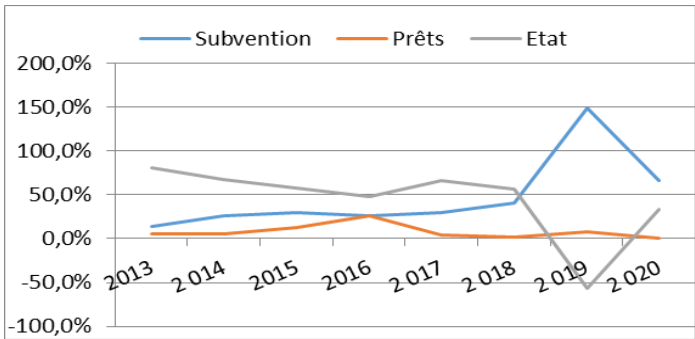
Part du budget du MENAPLN dans le Budget de l'Etat

Part en 2020 (en %)	Variation	
	2020/2019	2020/2013
17,4%	-1,4	6,9

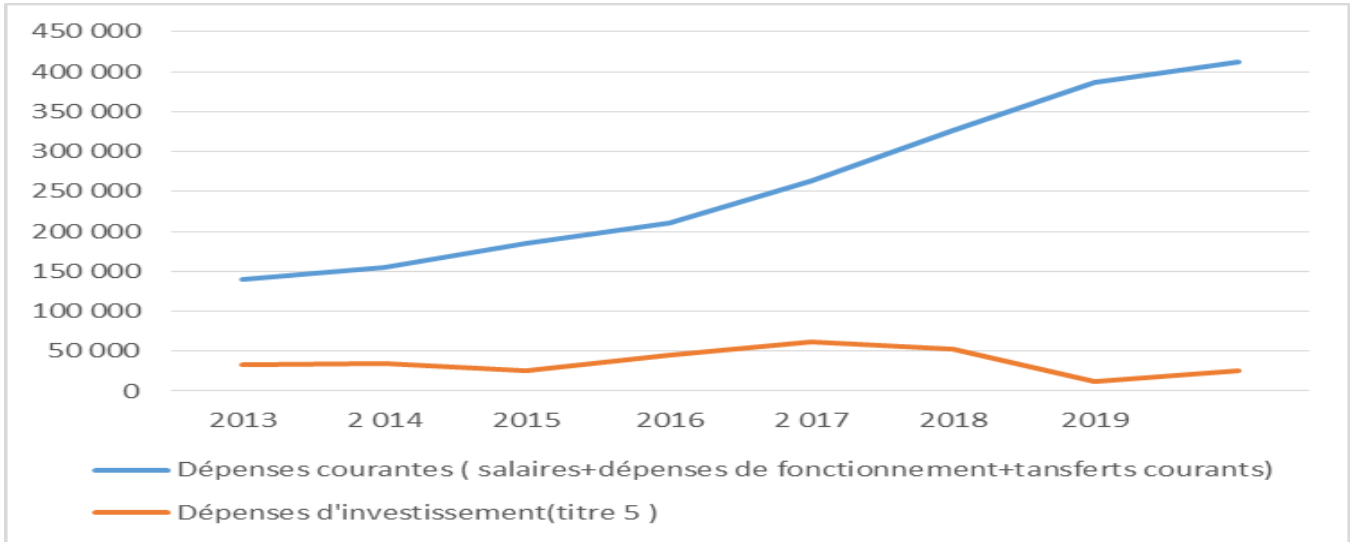
Source de financement du budget MENAPLN

Sources	Budget 2020 (en millions)	Variation	
		2020/2019	2020/2014
Etat	421 155	5,4%	152,2%
Subvention	17 439	-1,0%	277,0%
Emprunt	23	-97,6%	-98,9%

Evolution du mode de financement des investissements



Evolution de la structure du Budget du MENAPLN



**PARTIE I : INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES
ANNUELLES DU MENAPLN**

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

Les points saillants

- ✚ Faible croissance des effectifs ;
- ✚ Forte croissance des effectifs dans le privé par rapport au public ;
- ✚ Forte baisse des effectifs dans le Centre-Nord.

Commentaire

L'effectif des élèves en 2019/2020 de l'enseignement primaire est de 3 240 347 soit une hausse de 0,2% par rapport à l'année précédente et de 26,2% par rapport à 2012/2013 avec un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 4%.

En 2019/2020 la proportion des filles dans l'effectif total est de 49,4%. L'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons depuis 2012/2013. En effet, le TAMA de l'effectif des filles entre 2012/2013 et 2019/2020 est de 4,3% contre 3,7% pour celui des garçons.

La part du privé est de 23,4% en 2019/2020. Elle a augmenté de 1,9 point par rapport à l'année précédente et de 6,9 points par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves dans le privé est plus important que celui du public. Entre 2012/2013 et 2019/2020, l'effectif dans le privé a augmenté de 86,6% et celui du public de 20,5%.

La part du milieu rural est de 71,9% en 2019/2020. Cependant, cette part a baissé de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves en milieu urbain est légèrement supérieur à celui du milieu rural (39,8% contre 28,4%) sur la même période.

Les communes prioritaires comptent 155 844 élèves en 2019/2020 soit une baisse de 5,9% par rapport à 2018/2019. La proportion des filles scolarisées est de 48,3% soit 1,1 point de pourcentage de moins par rapport à celle du niveau national.

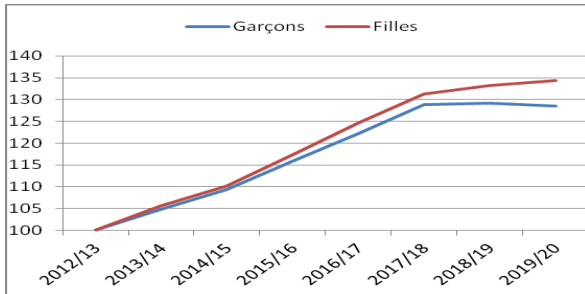
Au niveau régional, les effectifs des élèves ont baissé dans quatre localités par rapport à l'année dernière. En effet, on constate une baisse de 15% dans le Centre Nord, 7,8% dans le Sahel, 7,6% dans la Boucle du Mouhoun et 5,7% à l'Est. Cela est lié en partie à la fermeture de certaines écoles dans ces dites localités. Par contre dans les autres régions, l'effectif des élèves a augmenté par rapport à l'année précédente. La région du Sud-Ouest a le taux de croissance le plus élevé avec 5,9%. Elle est suivie par celles du Centre (5,4%), des Cascades (5,3%) et des Hauts-Bassins (5,1%).

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

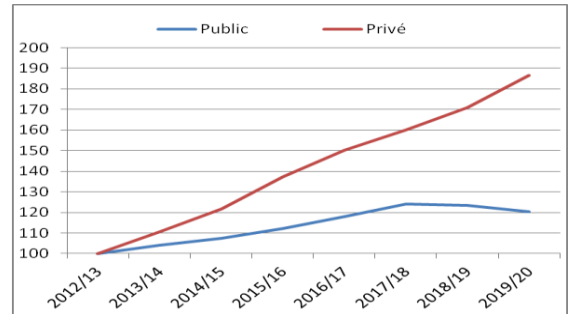
Effectif total 2019/2020	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
3 240 347	23,4	71,9	4,8

Variation 2020/2019		Variation 2020/13	
En effectif	en %	en effectif	en %
6 563	0,2	646 323	26,2

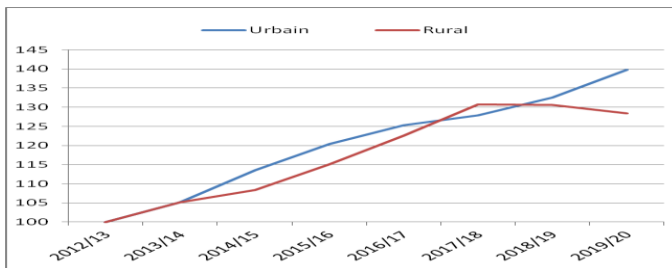
Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le genre



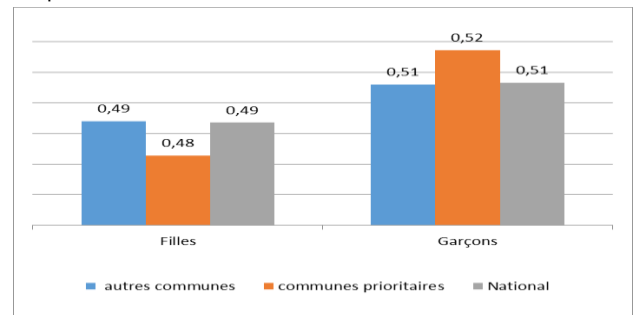
Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le statut



Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le milieu



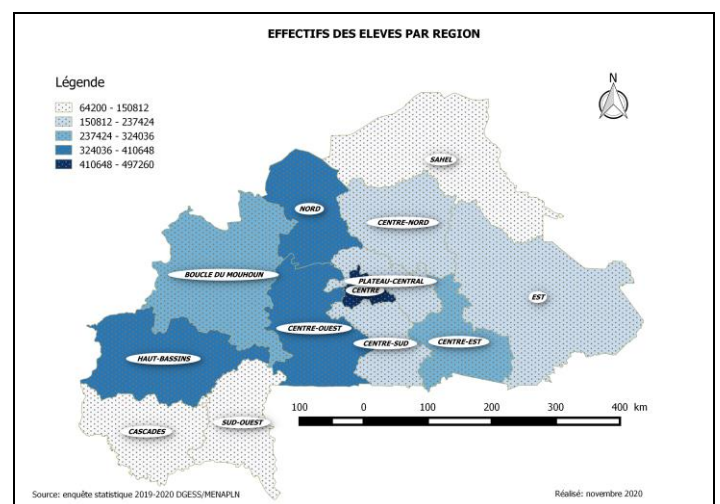
Proportion des effectifs selon le statut de la commune



Répartition des effectifs par région

Régions	Effectifs 2019/20	Variation 2019/18		Variation 2019/13	
		en effectif	en %	en %	en %
Boucle du Mouhoun	293 821	- 24 245	- 7,6		14,7
Cascades	134 120	6 717	5,3		35,6
Centre	497 260	25 512	5,4		48,6
Centre-Est	262 840	703	0,3		20,2
Centre-Nord	227 483	- 40 124	- 15,0		12,9
Centre-Ouest	332 441	11 707	3,7		29,9
Centre-Sud	159 920	3 194	2,0		20,7
Est	195 987	- 11 950	- 5,7		20,6
Hauts-Bassins	407 394	19 950	5,1		35,8
Nord	338 348	4 037	1,2		24,2
Plateau Central	191 038	8 963	4,9		31,1
Sahel	64 200	- 5 461	- 7,8		- 41,2
Sud-Ouest	135 495	7 560	5,9		28,3
Burkina Faso	3 240 347	6 563	0,2		31,4
médiane	227 483	4 037	2,0		24,2
intervalle de variation	[64200 497260]	[-40124 25512]	[-15 5,9]		[-41,2 48,6]

Répartition des effectifs par région



TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Les points saillants

- ✚ Baisse du Taux Brut d'Admission (TBA) ;
- ✚ Indice de parité des sexes inférieur à 1 ;
- ✚ Fortes disparités entre les communes prioritaires et les autres communes.

Commentaire

Le TBA au primaire est de 94,9% en 2019/2020. Il a baissé de 3,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2012/2013.

Le TBA des garçons (96,3%) reste supérieur à celui des filles (93,5%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,97. Entre 2012/2013 et 2019/2020 le TBA des garçons a augmenté de 2,1 points de pourcentage et celui des filles de 1,2 point de pourcentage.

Le TBA des communes prioritaires est de 67,6% soit une hausse de 10,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce taux est largement inférieur à celui des autres communes (97,2%) soit un écart de 29,6 points de pourcentage. Cet écart était de 45,1 points de pourcentage en 2018/2019.

En 2019/2020, six régions ont un TBA supérieur à 100. Il va de 103,5% au Sud-Ouest à 125,2% au Nord. Les plus faibles taux s'observent dans les régions du Sahel (36,2%) et de l'Est (60,1%). Excepté les régions des Hauts Bassins, du Nord, du Plateau Central et du Sud-Ouest, le TBA a baissé dans les autres régions du Burkina. Cette baisse va de 0,5 point de pourcentage dans le Centre-Sud à 18 points de pourcentage dans le Centre-Nord.

Notes méthodologiques :

TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).

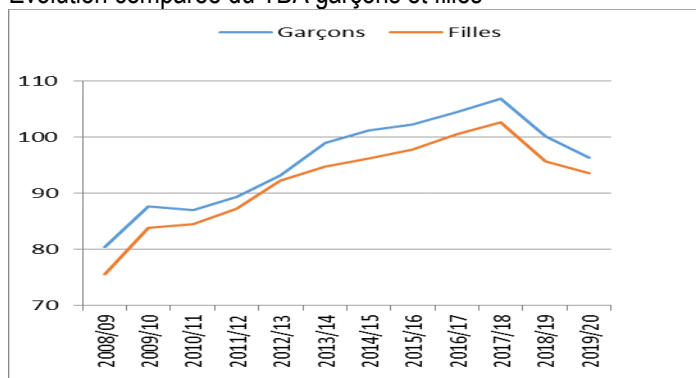
Indice de parité entre les sexes : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

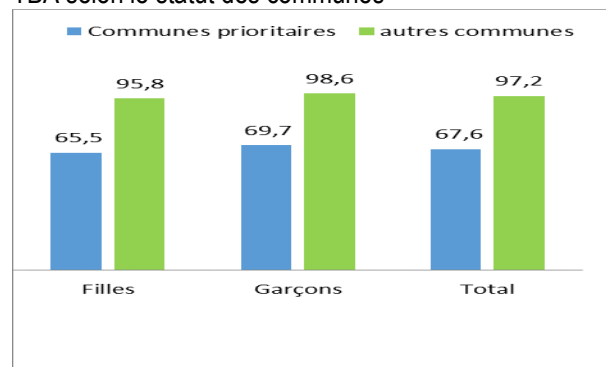
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

TBA en 2019/20	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation (*) 2020/19	Variation (*) 2020/2013
94,9	96,3	93,5	0,97	-3,1	2,1

Évolution comparée du TBA garçons et filles



TBA selon le statut des communes



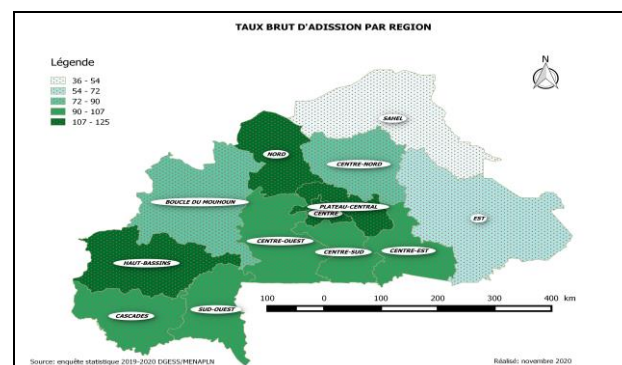
Disparités Régionales

Régions	TBA 2019/20			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	84,1	84,9	83,1	0,98
Cascades	93,2	96,3	90,1	0,94
Centre	119,3	121,1	117,5	0,97
Centre Est	90,5	92,7	88,1	0,95
Centre Nord	79,6	82,9	76,1	0,92
Centre Ouest	106,4	105,4	107,5	1,02
Centre Sud	97,0	99,6	94,2	0,95
Est	60,1	61,3	58,8	0,96
Hauts Bassins	119,3	120,0	118,6	0,99
Nord	125,2	128,4	121,8	0,95
Plateau Central	119,0	121,5	116,2	0,96
Sahel	36,2	36,3	36,0	0,99
Sud-Ouest	103,5	103,8	103,2	0,99
Burkina Faso	98,0	100,2	95,7	0,96
Médiane	97,0	99,6	94,2	0,96
Intervalle de variation	[36,2 125,2]	[36,3 128,4]	[36 121,8]	[0,9 1]

Disparité selon le sexe

Sexe	TBA 2019/20	Variation (*)	
		2020/19	2020/13
Filles	93,5	-2,2	1,2
Garçons	96,3	-3,1	2,1

Disparités régionales



TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Les points saillants

- ✚ Baisse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) ;
- ✚ Indice de parité en faveur des filles ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le TBS au niveau national est de 86,6% en 2019/2020. Ce taux a baissé de 2,2 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire précédente et a augmenté de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2012/2013.

Le TBS des filles (87,5%) est légèrement au-dessus de celui des garçons (85,8%), donnant ainsi un indice de parité de 1,02 d'où une disparité en faveur des filles. Entre 2012/2013 et 2019/2020, le TBS des filles a augmenté de 6,5 points de pourcentage contre 4,2 points de pourcentage pour les garçons.

Une forte disparité du TBS s'observe entre les communes prioritaires et les autres communes avec respectivement 55% et 89,2%. Cependant, entre 2018/2019 et 2019/2020, l'écart du TBS des communes prioritaires et celui non prioritaires passe de 47,9 à 34,2 points de pourcentage. Au cours des six dernières années, l'écart du TBS des communes prioritaires et celui non prioritaires présente une tendance à la hausse. Il est de 30,8 points de pourcentage en 2013/2014.

Le TBS national de 86,6% cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Centre a le plus fort taux avec 109,4%. Elle est suivie de celle du Nord (108%), du Centre-Ouest (107,1%) et du Plateau Central (106,6%). Le Sahel est la région ayant le plus faible TBS avec 24,5%. L'analyse selon le sexe montre que six (06) régions (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Ouest, Centre-Sud, Nord, Sud-Ouest) ont un TBS des filles supérieur à celui des garçons.

Notes méthodologiques :

TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

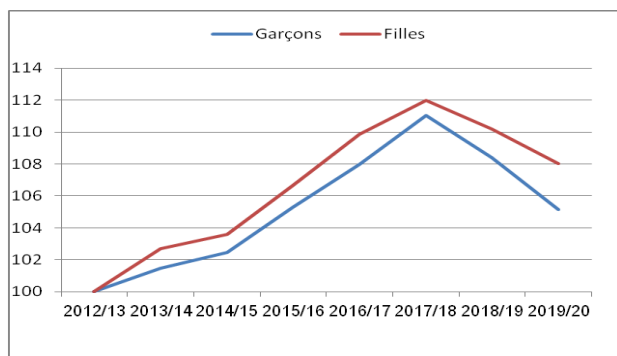
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genres est réduite.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

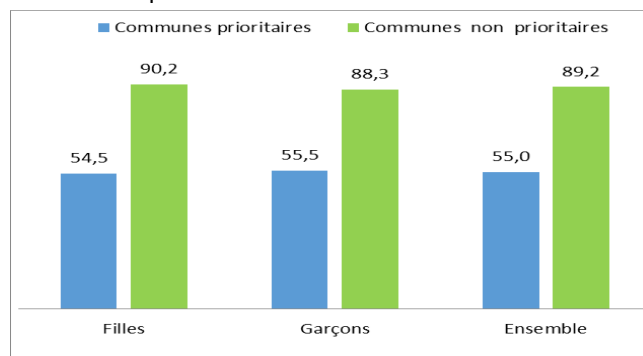
TAUX BRUT DE SCOLARISATION

TBS en 2019/20	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation (*) 2020/19	Variation (*) 2020/2013
86,6	85,8	87,5	1,02	-2,2	5,3

Evolution du TBS selon le sexe



TBS 2019/20 par sexe et selon le statut des communes



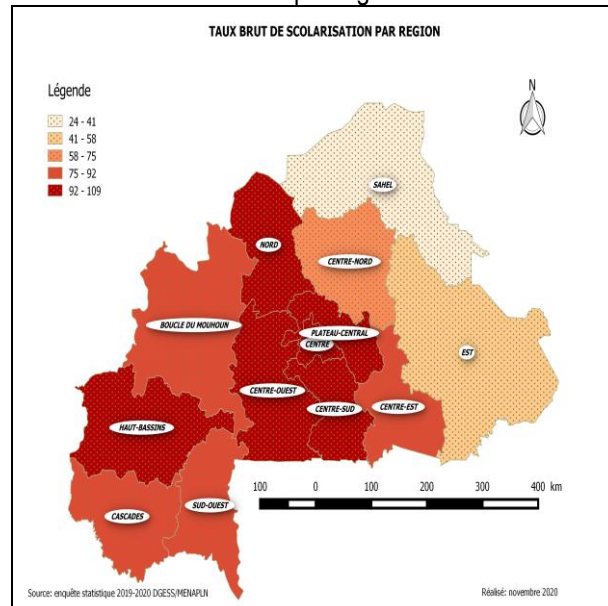
Disparité selon le sexe

Sexe	TBS 2019/2020	Variation (*)	
		2020/2019	2020/2013
Filles	87,5	-1,7	6,5
Garçons	85,8	-2,6	4,2
Ensemble	86,6	-2,2	5,3

Disparités régionales

Régions	TBS 2019/2020			
	Ensemble	Garçon	Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	78,4	76,9	80,1	1,04
Cascades	87,1	87,8	86,4	0,98
Centre	109,4	107,2	111,6	1,04
Centre Est	85,8	86,6	84,9	0,98
Centre Nord	69,9	70,1	69,6	0,99
Centre Ouest	107,1	103,1	111,4	1,08
Centre Sud	100,0	99,7	100,2	1,01
Est	55,4	56,0	54,8	0,98
Hauts Bassins	105,3	104,3	106,4	1,02
Nord	108,0	107,7	108,2	1,00
Plateau Central	106,6	107,2	105,9	0,99
Sahel	24,5	24,7	24,2	0,98
Sud-Ouest	85,0	82,9	87,4	1,05
Burkina Faso	86,6	85,8	87,5	1,02
Médiane	87,10	87,80	87,40	1,00
Intervalle de variation	[24,5 109,4]	[24,7 107,7]	[24,2 111,6]	[1 1,1]

Taux brut de scolarisation par région



TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE

Les points saillants

- ✚ Baisse du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) ;
- ✚ TAP des filles supérieur à celui des garçons ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) en 2019/2020 est de 60,3%. Il a baissé de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2012/2013.

Le TAP des filles qui est de 64,9% en 2019/2020 reste supérieur à celui des garçons (56,0%). Le TAP des filles a baissé de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 5,2 points de pourcentage par rapport à 2012/2013. Quant à celui des garçons, il a baissé de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2018/2019 et de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2012/2013. L'indice de parité du TAP donne 1,16 en 2019/2020 et traduit un meilleur achèvement des filles par rapport aux garçons.

En 2019/2020, le TAP des communes prioritaires est de 27,0% et celui des autres communes de 64,0%. Il a baissé respectivement de 1,7 point de pourcentage et 1,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cependant, l'écart entre le TAP des communes prioritaires et les autres communes est en hausse. En effet, il est passé de 36,6 à 36,9 points de pourcentage entre 2018/2019 et 2019/2020.

Des disparités sont aussi perceptibles entre les régions. En effet, le TAP varie de 16,9% au Sahel à 81,2 % au Centre. Par rapport à l'année précédente, le TAP a baissé dans huit régions du pays. Cette baisse

va de 0,1 point de pourcentage au Centre à 8,4 points de pourcentage au Centre-Nord.

Pour l'indice de parité des sexes (IPS), seule la région du Sahel a un indice inférieur à 1.

Notes méthodologiques :

TAP : Le taux d'achèvement au primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (UNESCO).

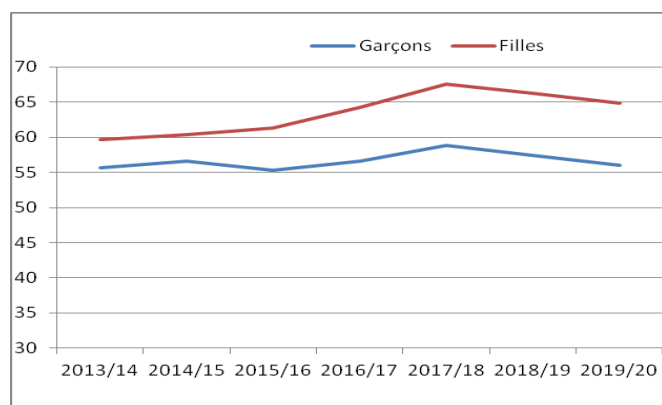
Indice de parité/TAP: Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre sexes est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE

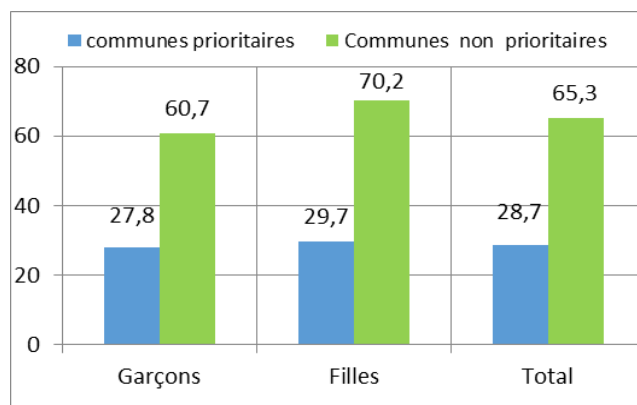
TAP en 2019/2020	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
60,3	56	64,9	1,16

Variation (*) 2020/2019	Variation (*) 2020/2013
-1,4	0,8

Evolution des TAP selon le sexe



Représentation des TAP selon le statut des communes



Disparités Filles/Garçons

Sexe	TAP 2019/20	Variation (*)	
		2020/2019	2020/2013
Filles	64,9	-1,4	5,2
Garçons	56,0	-1,5	-3,3

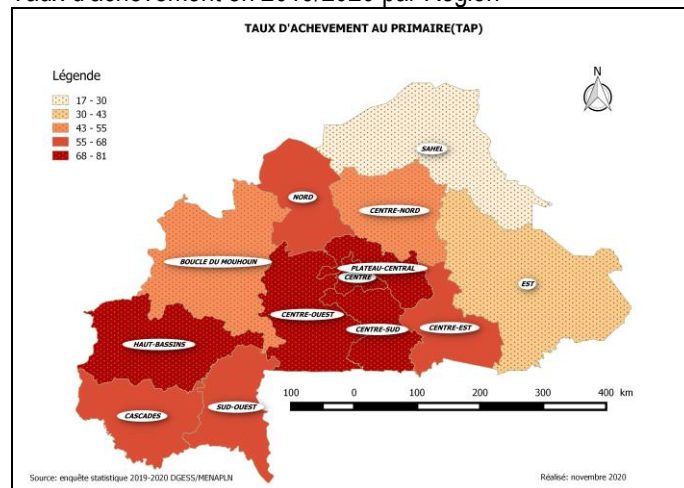
Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2018/19			2019/20		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
communes prioritaires	27,8	29,7	28,7	26,3	27,8	27,0
Communes non prioritaires	60,7	70,2	65,3	59,2	68,9	64,0

Disparités régionales

Régions	TAP 2019/20			
	Ensemble	G	F	Parité
Boucle du Mouhoun	54,9	50,1	60,2	1,20
Cascades	56,7	53,0	60,4	1,14
Centre	81,2	74,1	88,5	1,19
Centre-Est	62,0	58,9	65,2	1,11
Centre-Nord	45,0	40,5	49,5	1,22
Centre-Ouest	80,7	73,3	88,5	1,21
Centre Sud	78,3	73,2	83,7	1,14
Est	38,2	37,2	39,1	1,05
Hauts-Bassins	69,9	65,5	74,6	1,14
Nord	63,9	59,1	68,9	1,17
Plateau Central	74,0	68,8	79,2	1,15
Sahel	16,9	17,5	16,3	0,93
Sud-Ouest	57,7	53,8	62,0	1,15
Burkina Faso	60,3	56,0	64,9	1,16
Médiane	62,0	58,9	65,2	1,2
Intervalle de variation	[16,9 81,2]	[17,5 74,1]	[16,3 88,5]	[0,9 1,2]

Taux d'achèvement en 2019/2020 par Région



LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Les points saillants

- ✚ Bonne perspective de croissance du TBS ;
- ✚ TBA inférieur au TBS dans la région du Centre-Sud.

Commentaire

En 2019/2020, l'écart entre le TBA et le TBS est de 11,4 points de pourcentage. Cet écart était de 9,2 points de pourcentage l'année précédente. Cela augure de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire avec l'hypothèse de l'augmentation pérenne du TBA et du taux de maintien.

Au niveau des régions, les régions du Centre-Ouest et Centre-Sud ont un TBA inférieur au TBS. Dans les autres régions, l'écart entre les deux taux varie entre 4,7 point de pourcentage au Centre-Est et l'Est à 18,5 points de pourcentage au Sud-Ouest.

Le nuage de points¹ construit entre le TBA et le TAP montre l'existence d'une relation linéaire positive. Cela signifie que l'augmentation du TBA entraîne une augmentation du TAP.

Notes méthodologiques :

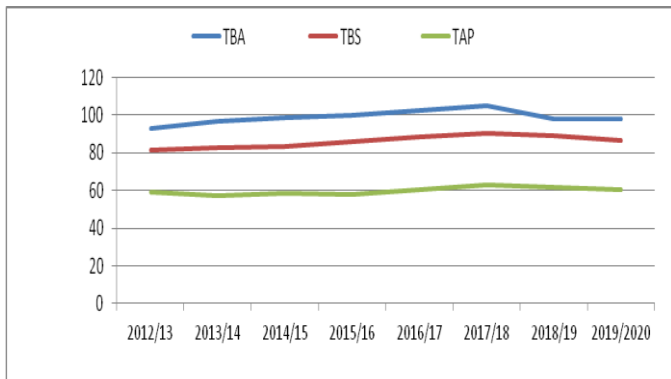
L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

¹ Une représentation de données dépendant de plusieurs variables qui permet de mettre en évidence le degré de corrélation entre au moins deux variables liées

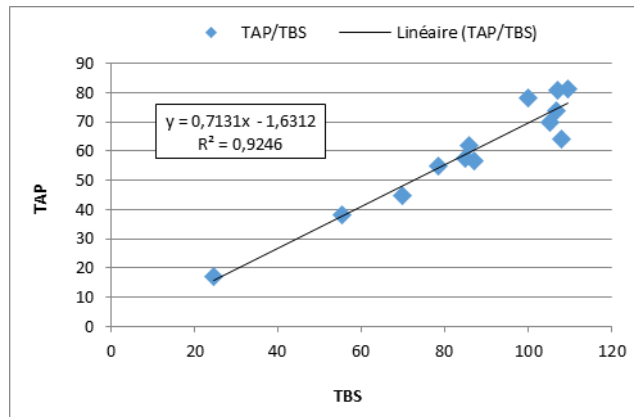
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

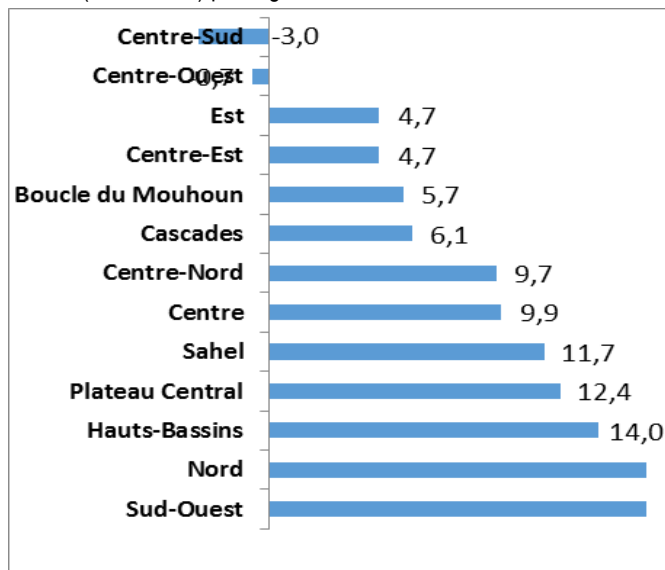
Comparaison entre TBA et TAP



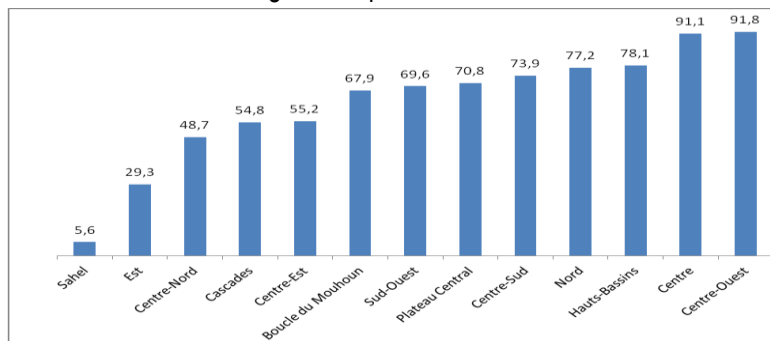
Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2019/20	TBS 2019/20	TAP 2019/20	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	84,1	78,4	54,9	5,7
Cascades	93,2	87,1	56,7	6,1
Centre	119,3	109,4	81,2	9,9
Centre-Est	90,5	85,8	62,0	4,7
Centre-Nord	79,6	69,9	45,0	9,7
Centre-Ouest	106,4	107,1	80,7	-0,7
Centre-Sud	97,0	100,0	78,3	-3,0
Est	60,1	55,4	38,2	4,7
Hauts-Bassins	119,3	105,3	69,9	14,0
Nord	125,2	108,0	63,9	17,2
Plateau Central	119,0	106,6	74,0	12,4
Sahel	36,2	24,5	16,9	11,7
Sud-Ouest	103,5	85,0	57,7	18,5
Burkina Faso	98,0	86,6	60,3	11,4

Ecart (TBA – TBS) par région



Indice PDSEB de l'enseignement primaire 2019/2020



NOMBRE D'ÉCOLES

Les points saillants

- ✚ Baisse du nombre d'écoles fonctionnelles ;
- ✚ Forte croissance au privé ;
- ✚ Forte baisse du nombre d'écoles fonctionnelles dans le Centre-Nord.

Commentaire

Au titre de l'année scolaire 2019/2020, le Burkina Faso compte 14 863 écoles fonctionnelles. Ce nombre a augmenté de 19,9% par rapport à 2012/2013 avec un TAMA de 2,6% et a baissé de 3,1% par rapport à 2018/2019. Cette baisse pourrait s'expliquer par la fermeture de certaines écoles due à l'insécurité.

La part du privé est de 28,5% en 2019/2020. Cependant, le nombre d'écoles croît plus vite dans le privé que dans le public. En effet, entre 2012/2013 et 2019/2020 le TAMA au privé est de 7,8% contre 1% au public.

Le milieu rural regroupe 79,0% du nombre total d'écoles fonctionnelles. Cette proportion a baissé de 4,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et s'explique par le fait que la majorité des écoles fermées se trouve en milieu rural. Par ailleurs, le nombre d'écoles fonctionnelles croît plus vite en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, entre 2012/2013 et 2019/2020 le TAMA en milieu urbain est de 5,1% contre 2% en milieu rural.

Le nombre d'écoles fonctionnelles a augmenté dans huit (8) régions. Cette augmentation est plus remarquable dans le Centre, dans le Plateau Central, dans le Centre-Sud et dans les Hauts-Bassins avec respectivement 4,2%, 4,1%, 4% et 3,7%. Par contre, il a baissé dans cinq (5) régions que sont le Centre-Nord (21,5%), le Sahel (19%), l'Est (13%), la Boucle du Mouhoun (12,4%) et le Nord (1,6%).

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

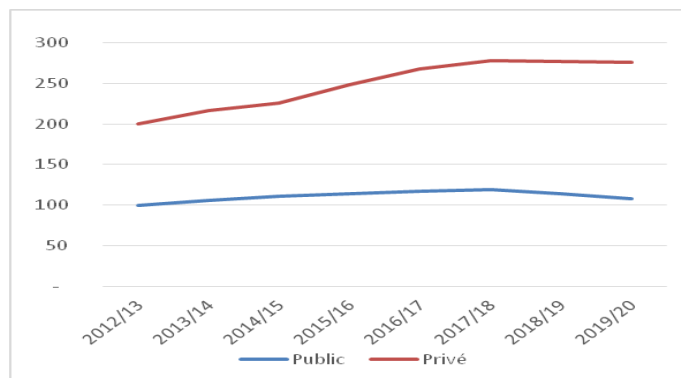
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE D'ÉCOLES

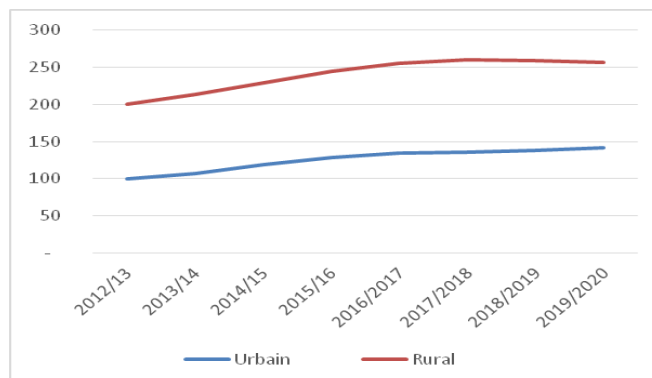
Effectif total 2019/20	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
14 863	28,5	79	6,5

Variation 2020/19		Variation 2020/2013	
En effectif	en %	en effectif	en %
- 821	- 5,2	2 469	23,8

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par statut



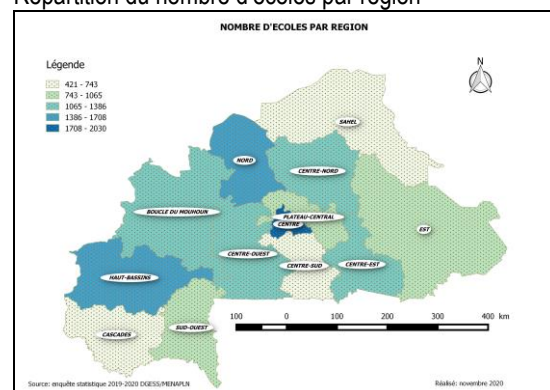
Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par milieu de résidence



Répartition du nombre d'écoles par région

Régions	Nombre d'école 2019/20	Variation 2020/2019		Variation 2020/2013
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	1 260	- 178	- 12,4	6,6
Cascades	686	13	1,9	26,3
Centre	2 030	82	4,2	71,6
Centre-Est	1 209	16	1,3	27,8
Centre-Nord	1 079	- 296	- 21,5	8,2
Centre-Ouest	1 348	22	1,7	20,4
Centre-Sud	734	28	4,0	28,5
Est	988	- 147	- 13,0	- 6,3
Hauts-Bassins	1 670	60	3,7	51,3
Nord	1 566	- 25	- 1,6	10,0
Plateau Central	1 009	40	4,1	30,5
Sahel	421	- 99	- 19,0	- 44,5
Sud-Ouest	863	2	0,2	16,8
Burkina Faso	14 863	- 893	- 3,1	19,9
Médiane	1 079	13	1,3	20,4
Intervalle de variation	[421 2030]	[-296 82]	[-21,5 4,2]	[-44,5 71,6]

Répartition du nombre d'écoles par région



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- ✚ Baisse du nombre de salles de classe ;
- ✚ Hausse du nombre de salles de classe dans le privé.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2019/2020 est de 66 876. Ce nombre a diminué de 1,2% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est le corollaire de la diminution du nombre d'écoles. Par rapport à 2012/2013 le nombre de salles de classe fonctionnelles a augmenté de 40,2%.

La variation du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année précédente connaît des disparités selon le statut de l'établissement. En effet, au public, ce nombre connaît une baisse de 2,9% contre une hausse de 7% au privé. Entre 2012/2013 et 2019/2020 le nombre de salles de classe fonctionnelles au privé a augmenté de 90,6% contre 28,5% au public.

En 2019/2020, on dénombre plus de salles de classe fonctionnelles en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 75% de ces salles de classe sont en milieu rural.

Les communes prioritaires abritent 5,9% de l'ensemble des salles de classe fonctionnelles.

Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à 2018/2019 varie de -16,6% dans le Centre-Nord à 7,2% dans les Hauts-Bassins.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

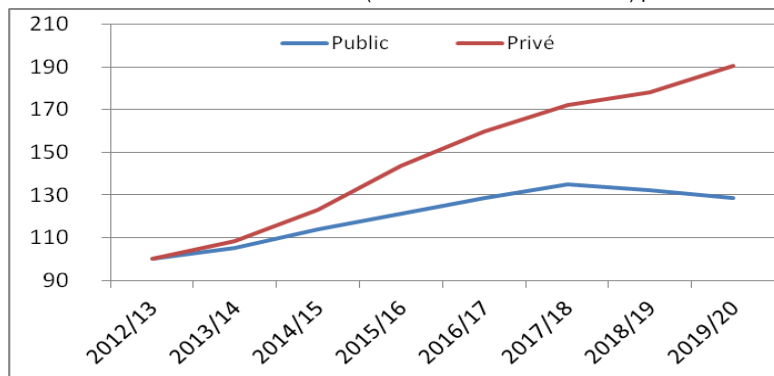
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

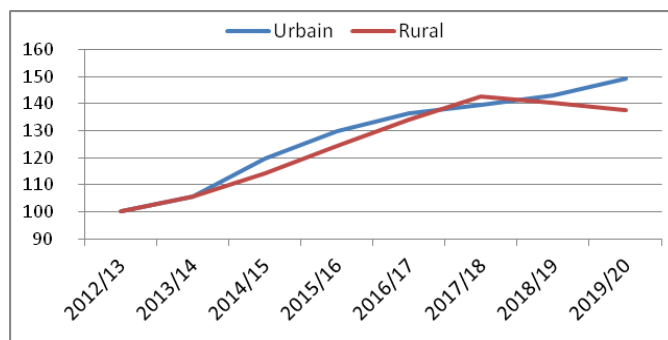
Effectif total 2019/20	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
66 876	25,6	75	5,9

Variation 2020/2019		Variation 2020/2013	
En effectif	en %	en effectif	en %
- 833	- 1,2	16 432	34,4

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2012/2013) par statut



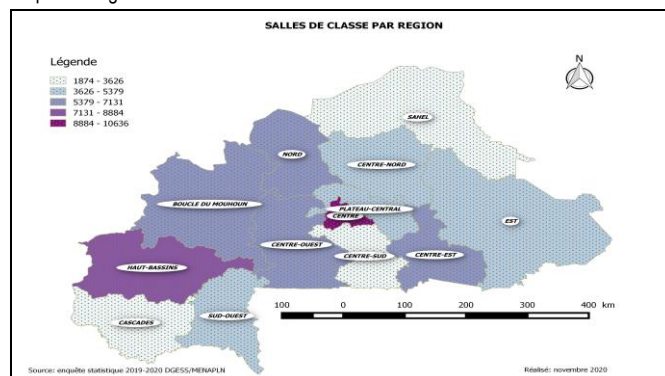
Évolution du nombre de salles de classe (indice base 100 en 2012/2013) par milieu de résidence



Disparités régionales

Régions	Nombre de salles de classe 2019/20	Variation 2020/2019		Variation 2020/2013
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	5 752	- 622	- 9,8	23
Cascades	2 800	132	4,9	60
Centre	10 636	527	5,2	76
Centre-Est	5 440	212	4,1	48
Centre-Nord	4 507	- 899	- 16,6	26
Centre-Ouest	6 545	211	3,3	45
Centre-Sud	3 177	122	4,0	48
Est	4 214	- 521	- 11,0	12
Hauts-Bassins	7 344	494	7,2	62
Nord	6 553	16	0,2	29
Plateau Central	4 180	234	5,9	47
Sahel	1 874	- 364	- 16,3	- 27
Sud-Ouest	3 854	96	2,6	55
Burkina Faso	66 876	- 833	- 1,2	40,2
Médiane	4 507	122	3,3	47
Intervalle de variation	[0 ; 0]	[-899 ; 527]	[-16,6 ; 7,2]	[-27 ; 75,7]

Disparités régionales



NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Points saillants

- ⚡ Hausse du nombre de salles de classe sous pailletes dans le privé
- ⚡ Réduction du nombre de salles de classe sous pailletes dans cinq (5) régions

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, on a dénombré 7 844 salles de classe sous pailletes, soit une augmentation de 18% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de salles de classe sous pailletes est de 5 998 au public et de 1 846 au privé en 2019/2020. Par rapport à l'année précédente, ce nombre a baissé de 2% au public et a augmenté de 29 % au privé.

En 2019/2020, le milieu rural compte plus de salles de classes sous pailletes que le milieu urbain, avec une proportion de 82%.

Dans les communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous pailletes du public est de 10% contre 11,8% dans les autres communes.

Au niveau national, 11,7% des salles de classe sont sous pailletes. Cette proportion est plus élevée dans la région des Cascades avec 24,3% et plus faible au Centre avec 3,9%. Le nombre de salles de classe sous pailletes a augmenté dans plusieurs régions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a atteint 583,6% dans le Centre. Par contre, cinq (5) régions ont enregistré une baisse du nombre de salles de classe sous pailletes allant de 1,2% dans le Nord à 38% dans le Centre-Ouest.

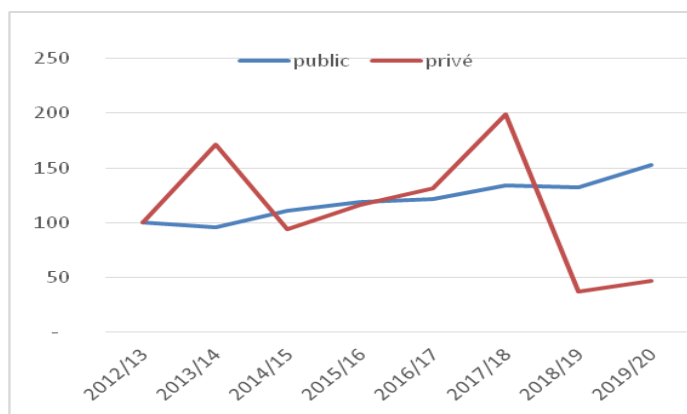
Notes méthodologiques :

Salle de classe sous pailletes : Salle de classe dont les murs et/ou le toit sont en matériaux non définitif

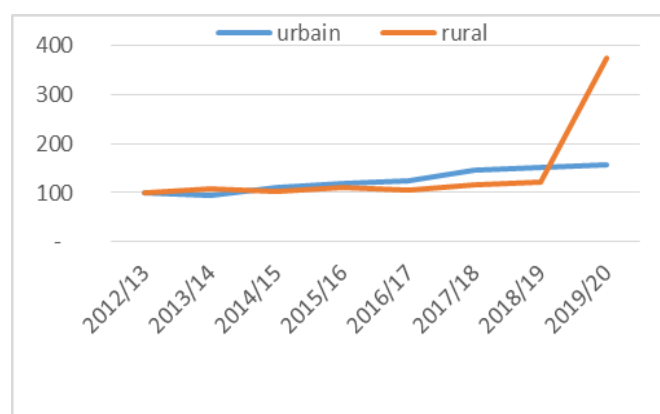
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution de l'indice base 100 en 2012/13 des salles de classe sous-paillotes selon le statut



Evolution de l'indice base 100 en 2012/13 des salles de classe sous-paillotes selon le milieu



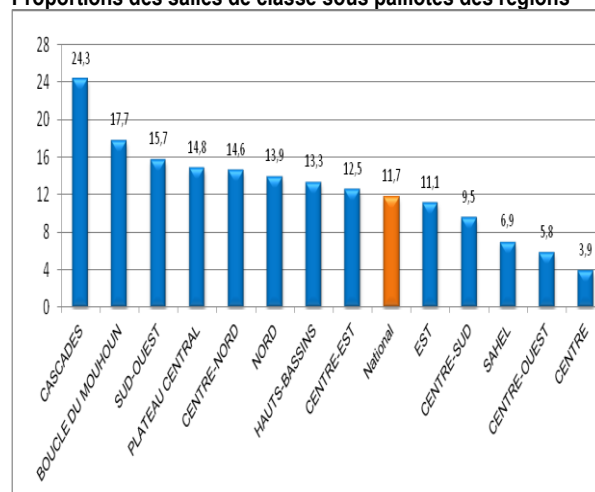
Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Région	Salles sous-paillotes 2019/2020	Salles sous-paillotes 2018/2019	Variation 2020/2019 (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	1 020	770	32,5
CASCADES	680	445	52,8
CENTRE	417	61	583,6
CENTRE-EST	680	579	17,4
CENTRE-NORD	657	592	11,0
CENTRE-OUEST	380	613	-38,0
CENTRE-SUD	302	143	111,2
EST	468	645	-27,4
HAUTS-BASSINS	976	320	205,0
NORD	911	922	-1,2
PLATEAU CENTRAL	618	433	42,7
SAHEL	130	374	-65,2
SUD-OUEST	605	750	-19,3
National	7 844	6 647	18

Répartition des salles de classe suivant le statut de la commune

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	Nombre total de salle de classe public	% salles de classe sous paillote public
Autre	7 453	62 963	11,8%
Prioritaire	391	3 913	10,0%
National	7 844	66 876	11,7%

Proportions des salles de classe sous paillotes des régions



CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Les points saillants

- + Baisse de la proportion des écoles sans point d'eau potable ;
- + Baisse de la proportion des élèves parcourant plus de 3 km ;
- + Baisse du déficit en places assises.

Commentaire

En 2019/2020, sur les 14 863 écoles fonctionnelles, 50% sont incomplètes, c'est-à-dire ne disposant pas de toutes les divisions de l'enseignement primaire. Cette proportion a augmenté de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a baissé de 11,8 points de pourcentage par rapport à 2012/2013.

Dans le public, la proportion des écoles incomplètes est de 50,3%. Elle est de 48,2% dans le privé.

En milieu rural, la proportion des écoles incomplètes est de 56,1% contre 27,3% en milieu urbain.

Au niveau national, 37% des écoles ne disposent pas de point d'eau potable. La proportion des écoles sans eau potable a baissé de 1,6 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 14,8 points de pourcentage par rapport à 2012/2013. Elle est de 32,2% dans le public et 48,4% dans le privé ; 40,3% en milieu rural et 24,8% en milieu urbain.

Les salles de classe en mauvais état représentent 13,7% du nombre total de salles de classe en 2019/2020 au niveau national. Cette proportion est restée statique par rapport à l'année précédente et a augmenté de 0.3 point de pourcentage par rapport à 2012/2013. Elle est de 15,2% au public et de 9,6% au privé ; 16,9% en milieu rural et 4,2% en milieu urbain.

En 2019/2020 au niveau national, 9,7% des élèves parcourent plus de 3 km pour accéder à leurs écoles contre 10,4% l'année précédente. La proportion d'élèves parcourant plus de 3 km a baissé de 2,8 points de pourcentage par rapport à 2012/2013. Elle est de 9,4% dans le public et 10,8% dans le privé. En milieu rural et urbain, elle est de 9,7%.

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, 20% des élèves ne disposent pas de places assises. Ce déficit en places assises a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2018/19 et a baissé de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2012/2013. Il est de 18,1% dans le public et 26,2% dans le privé ; 21,5% en milieu rural et 16,2% en milieu urbain.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans point d'eau : Ecole où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est l'écart qui existe entre les places assises disponibles et le nombre d'élèves. Les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

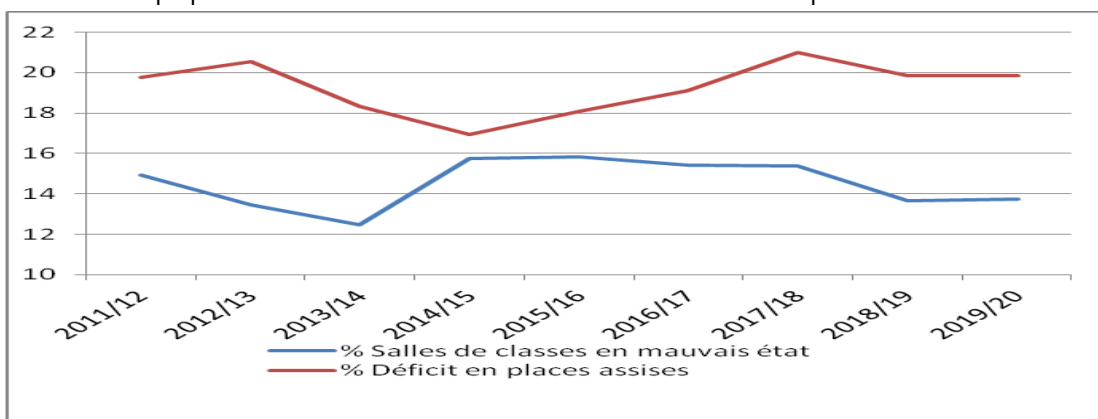
État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2019/2020	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2020/2013	%	Ecart 2020/2013
14 863	50	-11,8	37	-14,8

Proportion des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

Nombre de classes en 2019/2020	Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2020/2013	%	Ecart 2020/2013
66 876	13,7	0,3	20	-0,5

Evolution des proportions des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises



Disparités public / privé

2019/20	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013
Public	50,3	13,1	32,2	-17,9	9,4	9,4	15,2	0,9	18,1	-1,9
Privé	48,2	6,3	48,4	-10,4	10,8	10,8	9,6	-0,3	26,2	3,1

Disparités urbain/rural

2019/20	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013
Rural	56,1	-11,9	40,3	-15,7	9,7	-2,6	16,9	0,7	21,5	-1,0
Urbain	27,3	-6,0	24,8	-7,7	9,7	-3,4	4,2	-0,3	16,2	1,0

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE

Le point saillant

✚ Disparités des conditions d'accueil des élèves entre les régions

Commentaire

La proportion des écoles incomplètes varie de 28,7% à 65,7% selon les régions. Le Sud-Ouest, les Cascades et l'Est, ont les proportions les plus élevées d'écoles incomplètes. Le Centre a la proportion la moins élevée. Le Centre, la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins, le Nord, le Centre-Ouest et le Centre-Est sont les régions où les proportions sont inférieures à 50%.

Avec une proportion de 25,9% d'écoles sans point d'eau potable, la région du Centre est toujours la mieux équipée. Les régions où la proportion des écoles sans point d'eau potable est plus élevée sont les Cascades (50,8%) et le Nord (52%).

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 2,8% au Centre à 22,1% au Sahel. Par ailleurs, 10 régions ont une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'accroît dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 11,4% pour la région du Centre à 28,1% au Nord. En 2019/2020, huit (8) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale qui est de 20%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre régions. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km va de 3,7% pour le Nord à 18,8% pour le Sud-Ouest.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles varie de 2,4 dans la région du Centre à 11 dans celle des Cascades. Cinq régions, à savoir le Nord (8,2), l'Est (9,4), le Sahel (10,4), le Sud-Ouest (10,4) et les Cascades (11) présentent des conditions d'apprentissage très difficiles.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

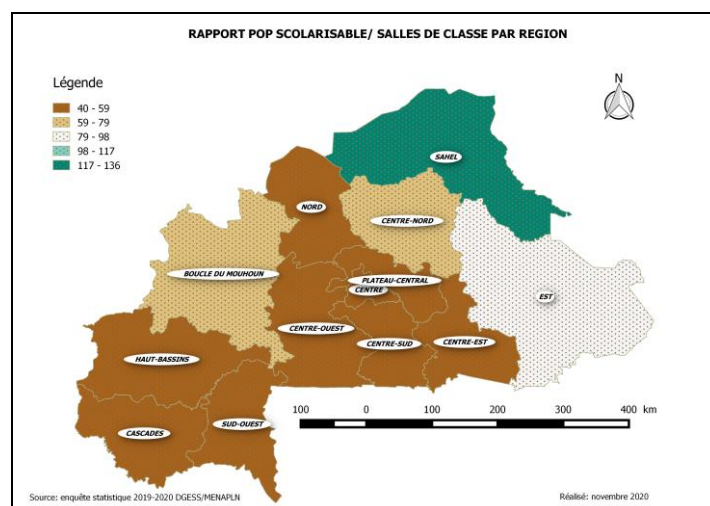
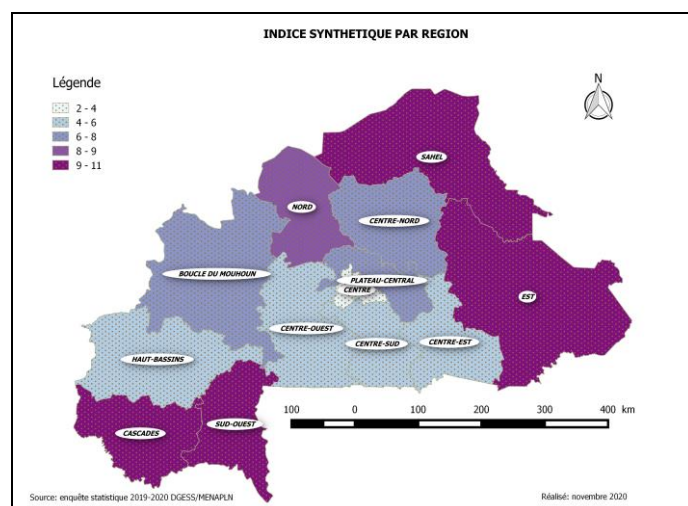
Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur.

Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2019/2020 (en %)

Région	Ecoles incomplètes (%)	Ecoles sans eau (%)	Nbre d'élèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	46,5	43,8	4,5	15,5	23,2	6,4
Cascades	62,1	50,9	16,5	20,2	21,8	11,0
Centre	28,7	25,9	12,2	2,8	11,5	2,4
Centre-Est	49,5	29,9	9,2	13,4	15,9	4,2
Centre-Nord	57,2	28,9	6,0	14,4	22,2	6,0
Centre-Ouest	49,0	34,9	9,6	14,6	17,2	5,2
Centre-Sud	56,1	26,8	13,6	7,8	18,8	5,0
Est	61,0	32,1	13,7	18,3	26,7	9,4
Hauts-Bassins	48,2	40,8	7,9	8,6	20,8	5,2
Nord	48,5	52,1	3,7	18,7	28,1	8,2
Plateau Central	56,8	37,3	10,4	17,1	19,5	7,2
Sahel	52,7	42,5	15,2	22,1	26,3	10,4
Sud-Ouest	65,7	40,4	18,9	22,1	20,6	10,4
Burkina Faso	49,8	36,9	9,7	13,4	20,0	
Médiane	52,7	37,3	10,4	15,5	20,8	6,4
Intervalle de variation	[28,7 ; 65,7]	[25,9 ; 52,1]	[3,7 ; 18,9]	[2,8 ; 22,1]	[11,5 ; 28,1]	[2,4 ; 11]



LES MANUELS SCOLAIRES

Les points saillants

- ✚ Moins d'un livre de lecture et de calcul par élève dans onze (11) régions ;
- ✚ Baisse des ratios d'année en année.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2019/2020, le ratio livre/élève est de 0,51 pour la lecture (un livre pour deux élèves) et 0,67 pour le calcul (deux livres pour trois élèves), baissant respectivement de 0,05 et de 0,03 point par rapport à l'année précédente. Les ratios livres de lecture/élève et livres de calcul/élève qui étaient respectivement de 0,90 et de 1,06 en 2012/2013, se sont dégradés de 0,4 point chacun. Cela pourrait s'expliquer par une dotation insuffisante en manuels scolaires comparativement à l'évolution des effectifs des élèves.

En 2019/2020, les disparités persistent entre public et privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,22 et 0,17 au privé contre 0,59 et 0,80 au public.

Les écoles du milieu rural sont les mieux dotées en manuels. En effet, les ratios sont de 0,58 pour la lecture et 0,78 pour le calcul en milieu rural contre respectivement 0,32 et 0,38 en milieu urbain.

Au plan régional, seul le Sud-Ouest a atteint le ratio d'un livre de lecture et d'un livre de calcul par élève.

Notes méthodologiques :

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, les élèves du cours préparatoire (CP1 et CP2) ne sont pas considérés.

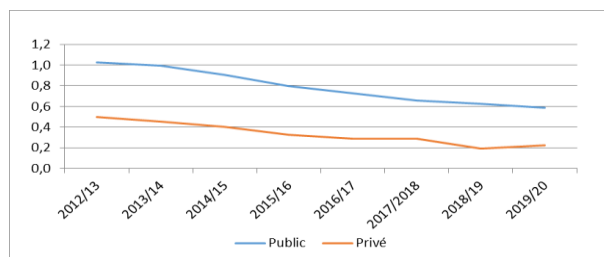
Plus le ratio s'approche de 1 meilleure est la dotation des élèves en manuels.

LES MANUELS SCOLAIRES

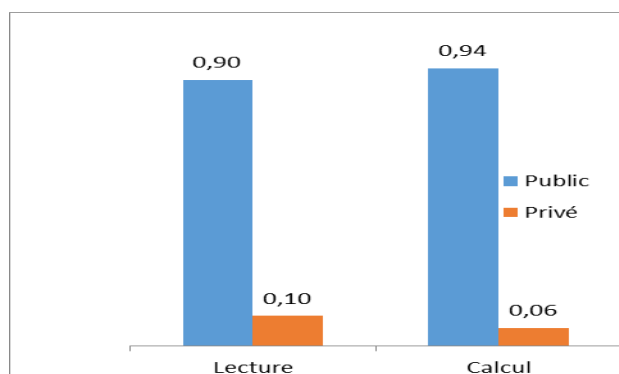
Le nombre de manuels par élève

2019/2020	
lecture	calcul
0,51	0,67

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



Les disparités public / privé

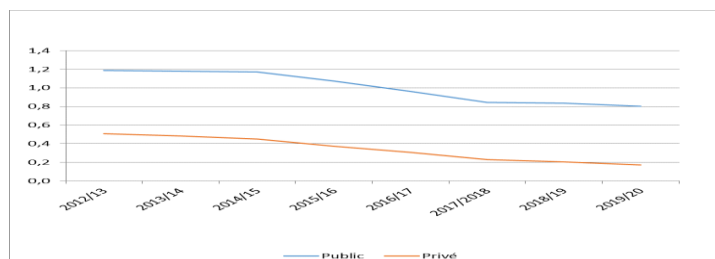


Ratio manuel/élève par région

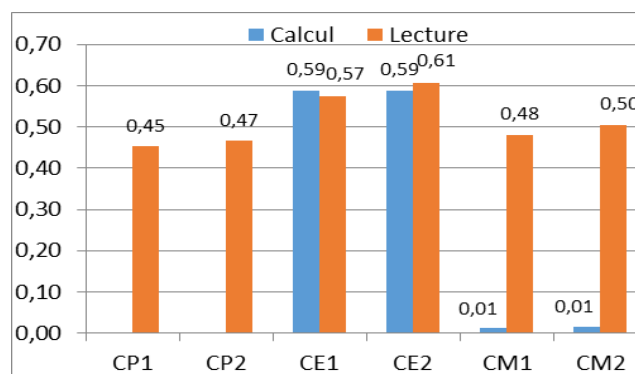
Région	2018-2019	
	Calcul	Lecture
BOUCLE DU MOUHOUN	0,76	0,62
CASCADES	0,87	0,61
CENTRE	0,27	0,25
CENTRE-EST	0,65	0,54
CENTRE-NORD	0,66	0,54
CENTRE-OUEST	0,82	0,55
CENTRE-SUD	0,60	0,50
EST	0,76	0,56
HAUTS-BASSINS	0,64	0,47
NORD	0,57	0,40
PLATEAU CENTRAL	0,77	0,63
SAHEL	0,86	0,48
SUD-OUEST	1,45	1,07
National	0,67	0,51

Variation			
lecture		calcul	
2020/2019	2020/2013	2020/2019	2020/2013
-0,03	-0,43	-0,05	-0,42

Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



Disparités entre niveaux d'étude



Ratio manuel/élève par milieu

Milieu	2019/2020	
	lecture	calcul
Rural	0,58	0,78
Urbain	0,32	0,38
National	0,51	0,67

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Les points saillants

- ✚ Hausse de l'effectif des enseignants ;
- ✚ Forte croissance du personnel féminin ;
- ✚ Forte croissance de l'effectif des enseignants du public.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2019/2020 est de 87 304 contre 82 083 en 2018/2019 soit une progression de 7%. Le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2012/2013 et 2019/2020 est de 7,2%. L'effectif des enseignants chargés de cours augmente plus vite que celui des élèves. Entre 2012/2013 et 2019/2020, le TAMA de l'effectif des enseignants titulaires est de 4,7% tandis que celui des élèves est de 4%. Il faut signaler que la proportion des suppléants sur l'ensemble des enseignants est de 17,2%.

L'effectif des femmes enseignantes est de plus en plus important. Entre 2012/2013 et 2019/2020, il a connu une hausse de 97,7% contre 40,6% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 22,1% en 2019/2020. L'accroissement de l'effectif des enseignants est plus important dans le public que dans le privé. En effet, cet accroissement est de 7,4% dans le public contre 2,9% dans le privé par rapport à l'année précédente.

Le milieu rural regroupe 73,2% de l'ensemble des enseignants en 2019/2020. Comparativement à l'année précédente, l'effectif des enseignants a augmenté de 5,8% en milieu rural et de 7,8% en milieu urbain.

La proportion des enseignants des communes prioritaires est de 6% par rapport à l'ensemble en 2019/2020.

La variation de l'effectif des enseignants selon les régions présente d'énormes disparités entre 2018/2019 et 2019/2020. Elle est de 14,9% dans les Hauts-Bassins et de - 8,6% pour le Sahel.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destinées à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

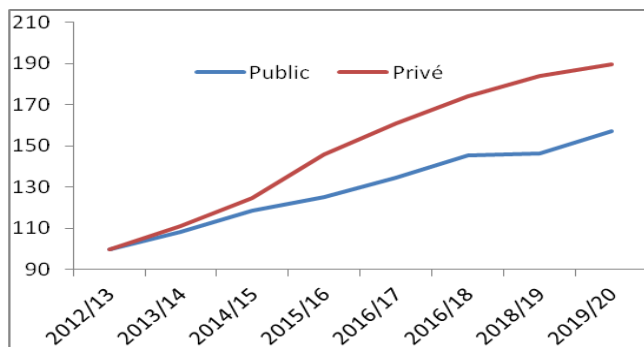
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Effectif total 2019/2020	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
87 304	22,1	73,2	6

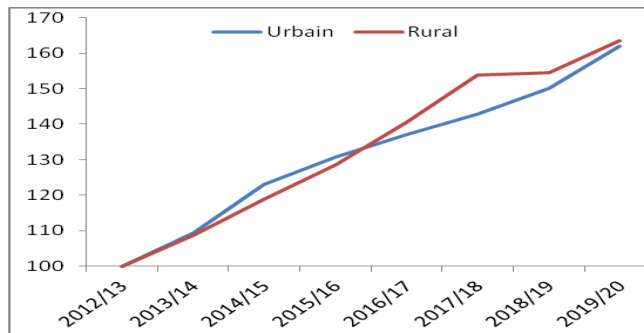
Variation			
2020/2019		2020/2013	
en effectif	en %	en effectif	en %
5 221	6	33 799	63,2

Évolution comparative des indices base 100 du nombre d'enseignants en 2012/2013:

Selon le statut

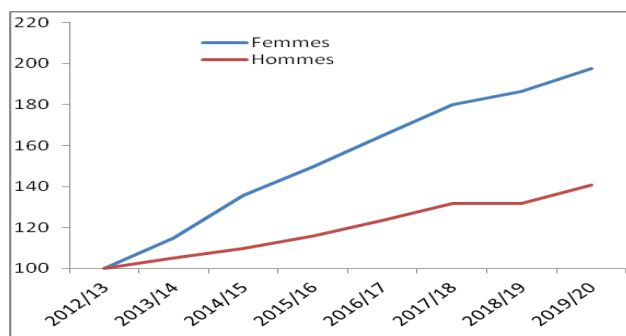


Selon le milieu de résidence

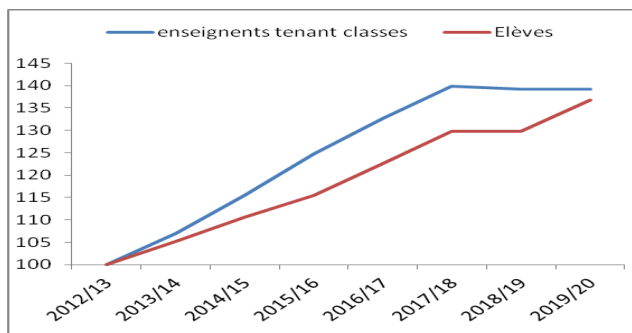


Evolution des indices base 100 des effectifs en 2012/2013 :

Des enseignants selon le sexe



Des élèves et des enseignants tenant classe



Disparités régionales au niveau des enseignants

Proportion des suppléants par région

Régions	Effectifs 2019/20	Variation 2020/2019		variation 2020/2013	Régions	Effectif des enseignants du public	% de Suppléants
		en effectif	en %	en %			
Boucle du Mouhoun	7 632	279	4,0	48,9	Boucle du Mouhoun	6 815	18,7
Cascades	3 644	348	12,6	85,5	Cascades	3 209	18,5
Centre	13 554	1 058	9,4	82,1	Centre	4 296	17,8
Centre-Est	6 683	411	7,1	63,4	Centre-Est	6 049	16,3
Centre-Nord	5 929	- 281	- 5,3	55,5	Centre-Nord	5 364	23,6
Centre-Ouest	8 052	225	3,2	59,5	Centre-Ouest	7 333	15,0
Centre-Sud	4 346	321	10,2	86,4	Centre-Sud	3 983	23,7
Est	6 191	514	9,0	53,1	Est	5 827	16,5
Hauts-Bassins	10 141	1 159	14,9	77,3	Hauts-Bassins	6 623	11,7
Nord	8 624	811	11,4	57,6	Nord	7 118	16,1
Plateau Central	5 382	429	10,3	79,1	Plateau Central	4 602	14,0
Sahel	2 525	- 379	- 8,6	- 8,3	Sahel	2 378	27,6
Sud-Ouest	4 601	326	8,6	71,0	Sud-Ouest	4 450	15,4
Burkina Faso	87 304	5 221	7,0	63,2	Burkina Faso	68 047	17,2
Médiane	6 191	348	9,0	63,4	Médiane	5 364	16
Intervalle de variation	[2 525 ; 13 554]	[-379 ; 1 159]	[-8,6 ; 14,9]	[-8,3 ; 86,4]	Intervalle de variation	[2 378 ; 7 333]	[11,7 ; 27,6]

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Les points saillants

- ✚ Hausse de la proportion du personnel qualifié ;
- ✚ Hausse de la proportion des femmes.

Commentaire

En 2019/2020, sur les 87 304 enseignants, 47,9% sont des femmes. Cette proportion a baissé de 0,1 point par rapport à l'année précédente. Pour la même période, 78 095 enseignants sont qualifiés soit 89,5%, traduisant une augmentation de 0,9 point.

La proportion des enseignants qualifiés au public est de 98,8% contre 56,3% au privé.

La proportion d'enseignants qualifiés est plus élevée en milieu rural (91,5%) qu'en milieu urbain (83,9%). Cela pourrait s'expliquer par la prédominance des écoles privées en milieu urbain, qui emploie souvent du personnel non qualifié. La proportion des femmes est plus importante en milieu urbain (58,5%) qu'en milieu rural (43,9%). Elle est aussi plus importante dans le public (48,2%) que dans le privé (46,5%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des enseignantes est de 43,6% et celle du personnel qualifié est de 96,5%. Ces proportions sont respectivement de 48,1% et de 89% dans l'ensemble des autres communes.

Sur l'ensemble du personnel enseignant, les Instituteurs Principaux (IP) représentent 3,3%, les Instituteurs Certifiés (IC) 44,2% et les Instituteurs Adjoints Certifiés (IAC) 41,9%.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de qualification et de féminisation du personnel enseignant. Les régions à grande agglomération où le secteur privé est important ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Le Centre et les Hauts-Bassins occupent les derniers rangs avec respectivement 81% et 82,1% d'enseignants qualifiés tandis que les régions du Sud-Ouest et de l'Est occupent les deux premiers rangs avec respectivement 98,5% et 97,5%. Le taux de féminisation varie de 36,6% dans les Cascades à 61,7% au Centre.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat Élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

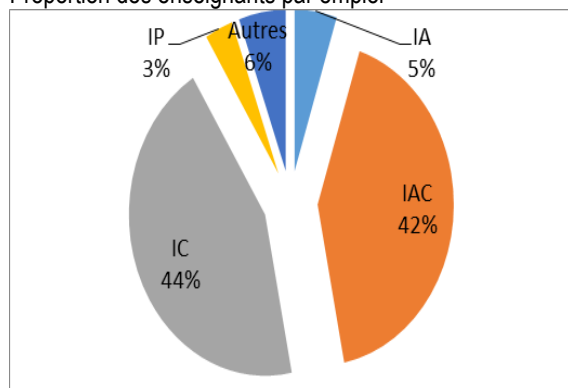
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Proportions des femmes et des enseignants qualifiés dans l'effectif des enseignants

Nombre d'enseignants en 2019/20	% de femmes	% Enseignants qualifiés	Variation 2020/2019		Variation 2020/2013	
			% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
87 304	47,9	89,5	1,1	0,9	9,4	3,9

Proportion des enseignants par emploi



Les disparités Public/Privé

Statut de l'école	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013
Public	48,2	7,4	98,8	- 1,0
Privé	46,5	12,6	56,3	31,4

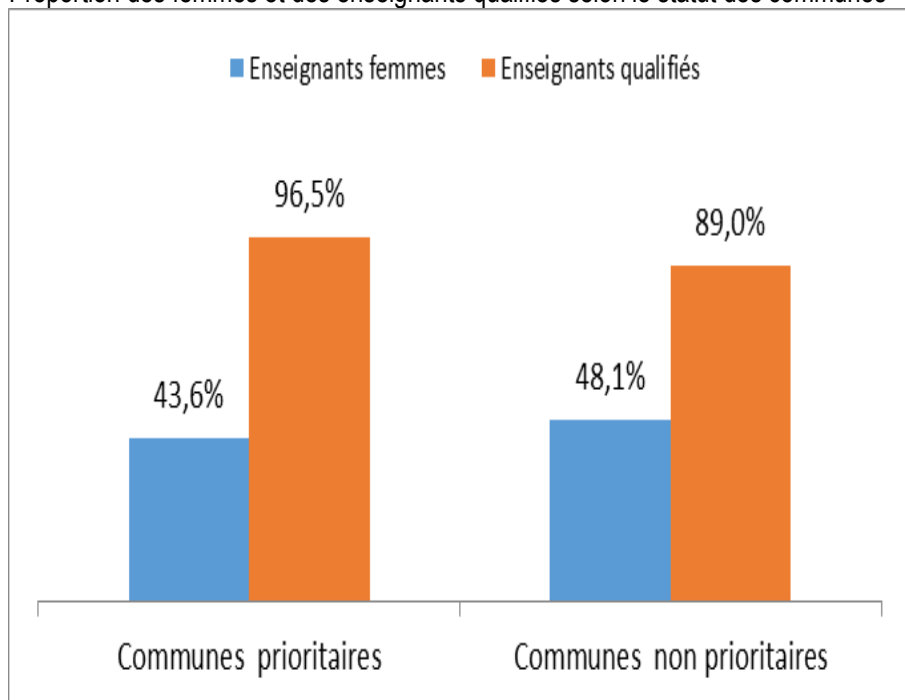
Les disparités Urbain/rural

milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2020/2013	%	Variation 2020/2013
Rural	43,9	8,9	91,5	- 0,2
Urbain	58,5	7,0	83,9	14,7

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% personnel qualifié
Boucle du Mouhoun	41,6	91,5
Cascades	36,6	90,7
Centre	61,7	81,0
Centre-Est	51,5	92,6
Centre-Nord	47,3	92,7
Centre-Ouest	48,3	95,8
Centre-Sud	49,7	94,1
Est	44,2	97,5
Hauts-Bassins	41,3	82,1
Nord	44,3	84,9
Plateau Central	51,6	87,8
Sahel	49,8	95,0
Sud-Ouest	39,9	98,5
Burkina Faso	47,9	89,5
Médiane	47,3	92,6
Intervalle de variation	[36,6 ; 61,7]	[81 ; 98,5]

Proportion des femmes et des enseignants qualifiés selon le statut des communes



RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

Les points saillants

- ✚ Ratio élèves/enseignant conforme à la norme ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le ratio élèves/enseignant est de 50. Il correspond à la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant. Sur le plan national, 58,1% des écoles publiques respectent la norme, tandis que 10,9% des écoles publiques ont un ratio supérieur à 75 élèves par enseignant.

Au niveau du public, le ratio est de 51 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 46 en 2019/2020. Au privé il a augmenté de 2 élèves par enseignant par rapport à 2018/2019.

Le ratio élèves/enseignant est de 48 en milieu rural et de 56 en milieu urbain. En milieu rural comme en milieu urbain, ce ratio a augmenté de 1 élève/enseignant par rapport à l'année précédente.

Dans les communes prioritaires, il est de 41 élèves par enseignant et a augmenté de 4 élèves par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant au niveau national cache d'énormes disparités au niveau régional. Il varie entre 36 élèves par enseignant dans le Sud-Ouest à 57 élèves par enseignant dans les Hauts-Bassins. Six (6) régions ont un ratio supérieur à la norme nationale.

Notes méthodologiques :

Ratio élèves/enseignant : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

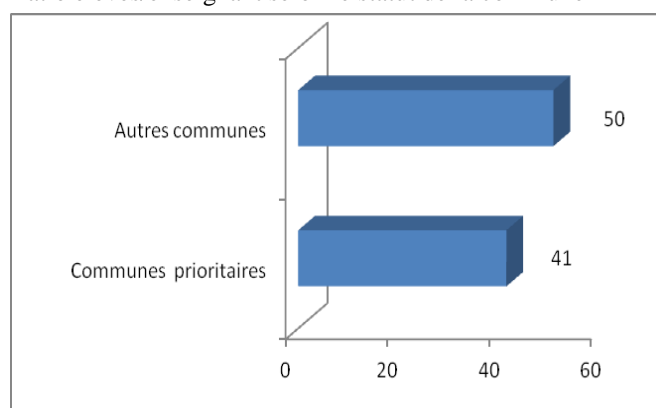
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

Ratio élèves/enseignant	Variation (*)	Variation (*)
2019/2020	2020/2019	2020/2013
50	0,5	-2,2

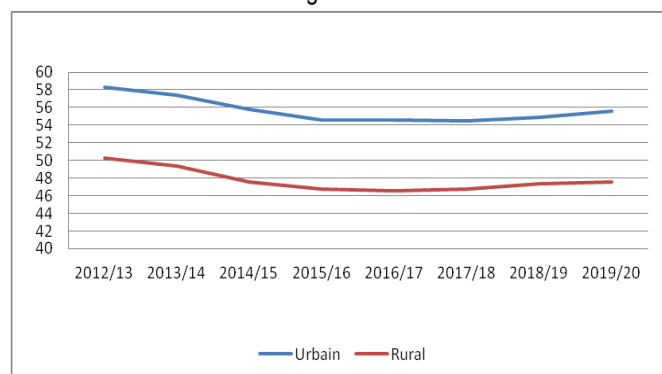
Ratio élèves/enseignant et variations Selon le milieu de résidence

Ratio élèves/enseignant	2019/20	Variation (*)	
		2020/2019	2020/2013
Urbain	56	0,7	-2,7
Rural	48	0,3	-2,7

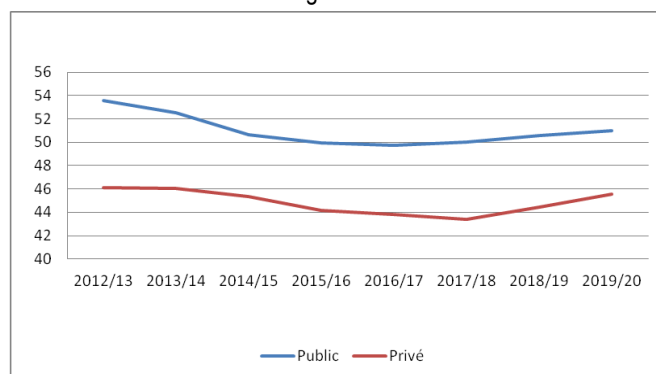
Ratio élèves/enseignant selon le statut de la commune



Evolution du ratio élèves/enseignant selon le milieu de résidence



Evolution du ratio élèves/enseignant selon le statut



Ratio élèves/enseignant par région

Régions	Ratio élèves/enseignant 2019/20	Variation	
		2020/2019	2020/2013
Boucle du Mouhoun	52	1,1	-0,4
Cascades	48	0,1	-4,1
Centre	48	0,0	-4,0
Centre-Est	49	-1,7	-5,6
Centre-Nord	52	0,8	-2,5
Centre-Ouest	53	0,2	-0,7
Centre-Sud	51	-1,6	-7,0
Est	47	2,9	5,7
Hauts-Bassins	57	-0,1	-4,7
Nord	53	0,8	2,2
Plateau Central	47	0,4	-1,8
Sahel	37	3,5	-3,4
Sud-Ouest	36	0,8	-3,6
Burkina Faso	50	0,5	-1,7
Médiane	49	0,4	-3,4
Intervalle de variation	[36 ; 57]	[-1,7 ; 3,5]	[-7 ; 5,7]

Répartition du nombre d'écoles du public selon le ratio élèves/enseignant

Régions	≤50] 50-75]	>75	Total
Boucle du Mouhoun	569	381	106	1 056
Cascades	410	105	54	569
Centre	187	187	133	507
Centre-Est	620	331	83	1 034
Centre-Nord	494	271	119	884
Centre-Ouest	569	479	120	1 168
Centre-Sud	327	247	48	622
Est	551	282	72	905
Hauts-Bassins	415	285	227	927
Nord	558	363	101	1 022
Plateau Central	446	227	49	722
Sahel	332	34	20	386
Sud-Ouest	697	101	26	824
Burkina Faso	6 175	3 293	1 158	10 626

LES PARCOURS SCOLAIRES

Les points saillants

- ✚ baisse du taux de promotion au sous cycle CP ;
- ✚ baisse du taux de redoublement au CE et au CM ;
- ✚ baisse du taux d'abandon au CE et au CM.

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'enseignement primaire se sont légèrement améliorés au Cours Élémentaire (CE) et au Cours Moyen (CM) par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2019/2020 a augmenté par rapport à 2018/2019 de 0,9 point de pourcentage au CE et de 8,3 points de pourcentage au CM. Au Cours Préparatoire (CP), il est passé sur la même période de 88,3% à 87,8%, soit une baisse 0,5 point de pourcentage.

Le taux de redoublement au sous cycle CP qui est de 3,8% en 2019/2020 a augmenté de 0,2 point de pourcentage par rapport à celui de 2018/2019. Cependant, au CE et au CM ce taux a baissé respectivement de 0,7 et de 6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente traduisant une amélioration de cet indicateur.

Quant au taux d'abandon, il est de 8,3% au CP, 8,4% au CE et 9,1% au CM1 en 2019/2020. Par rapport à l'année précédente on observe une amélioration au CE et au CM avec respectivement des baisses de 0,9 point de pourcentage et de 9,1 points de pourcentage.

Au plan national, 7,2% des élèves sont des redoublants en 2019/2020. Des disparités existent entre les régions. En effet, pendant que la proportion de redoublants est de 3,1% au Sahel, elle est de 9,6% dans les Cascades.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

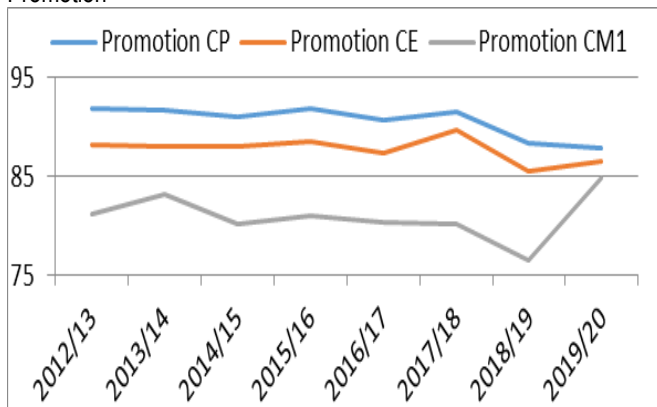
Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

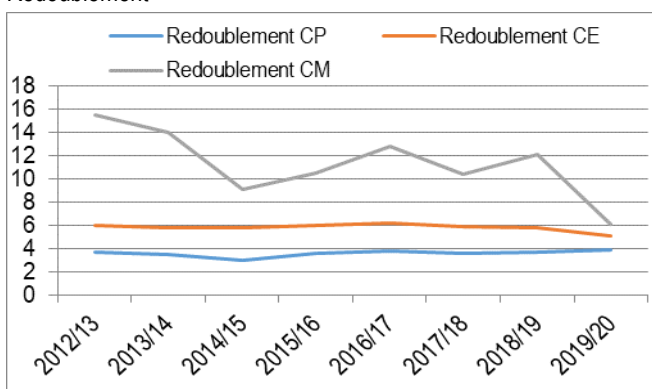
LES PARCOURS SCOLAIRES

Taux de flux	CP			CE			CM		
	2019/20	Variation		2019/20	Variation		2019/20	Variation	
		2020/19	2020/13		2020/19	2020/13		2020/19	2020/13
Promotion	87,8	-0,5	-3,9	86,5	0,9	-1,5	84,8	8,3	1,6
Redoublement	3,8	0,2	0,3	5,1	-0,7	-0,7	6,1	-6	-7,9
Abandon	8,3	0,3	3,6	8,4	-0,9	1,8	9,1	-9,1	-2,3

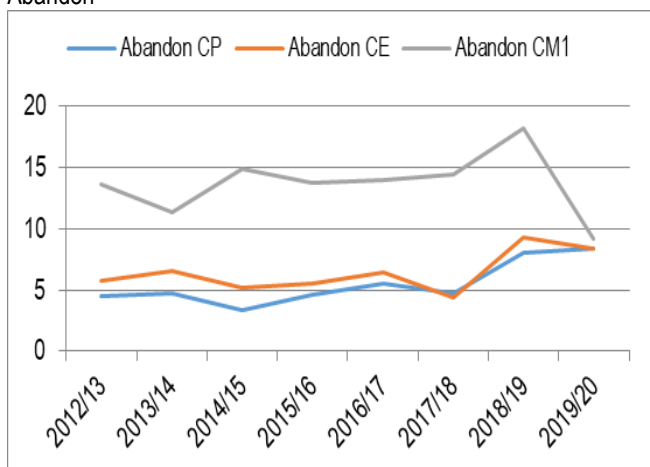
Promotion



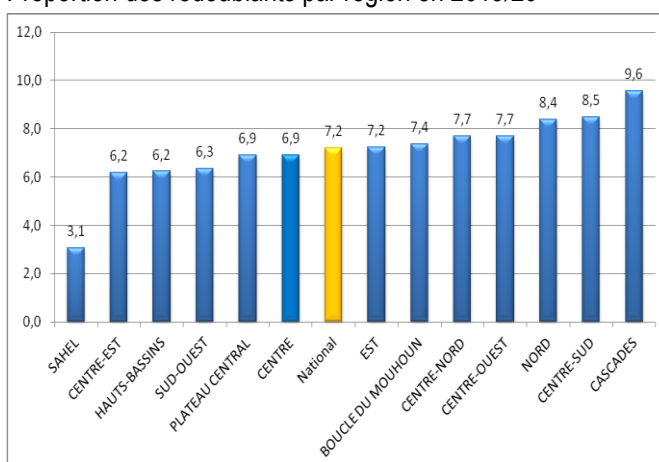
Redoublement



Abandon



Proportion des redoublants par région en 2019/20



LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE

Le point saillant

- ✚ Baisse de l'efficacité interne du système.

Commentaire

L'étude de la survie scolaire consiste à appliquer les indicateurs (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1^{ère} année.

La courbe de la cohorte de 2019/2020 se situe en-dessous de celle de 2018/2019. Elle décrit un système en perte de son rendement interne. En effet, en 2019/2020, sur 1000 élèves entrés au CP1, 834 arriveront au CE1, 555 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 840 au CE1 et 557 au CM2 en 2018/2019.

En 2019/2020, sur 1000 élèves, 520 obtiendront le CEP contre 490 en 2018/2019.

Selon le sexe, les disparités sont en faveur des filles. Sur 1000 filles entrées au CP1 en 2019/2020, 609 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 564 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 482 atteindront le CM2 parmi lesquels 456 obtiendront le CEP.

En 2019/2020, un élève devra passer en moyenne 6,6 ans de scolarité pour obtenir le CEP. Cette durée moyenne pour l'obtention du CEP était de 6,7 ans en 2018/2019 traduisant une amélioration.

En 2019/2020, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif au primaire est de 64%, ce qui veut dire que 36% des ressources consacrées à l'éducation sont gaspillées contre 35,9% en 2018/2019 et 26,9% en 2012/2013. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, ces proportions sont de 43% pour les garçons et de 30,9% pour les filles.

Ce gaspillage de ressources est expliqué à 81,5% par l'abandon des élèves en 2019/2020 contre 84,7% en 2018/2019. Cette année, la déperdition due à l'abandon est de 79,6% chez les filles et 84,1% chez les garçons.

Notes méthodologiques :

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

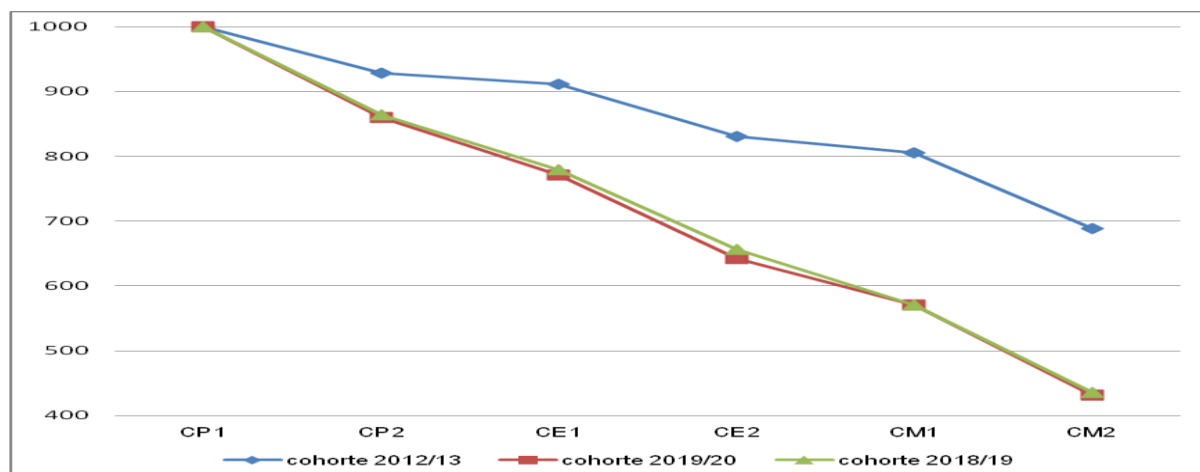
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

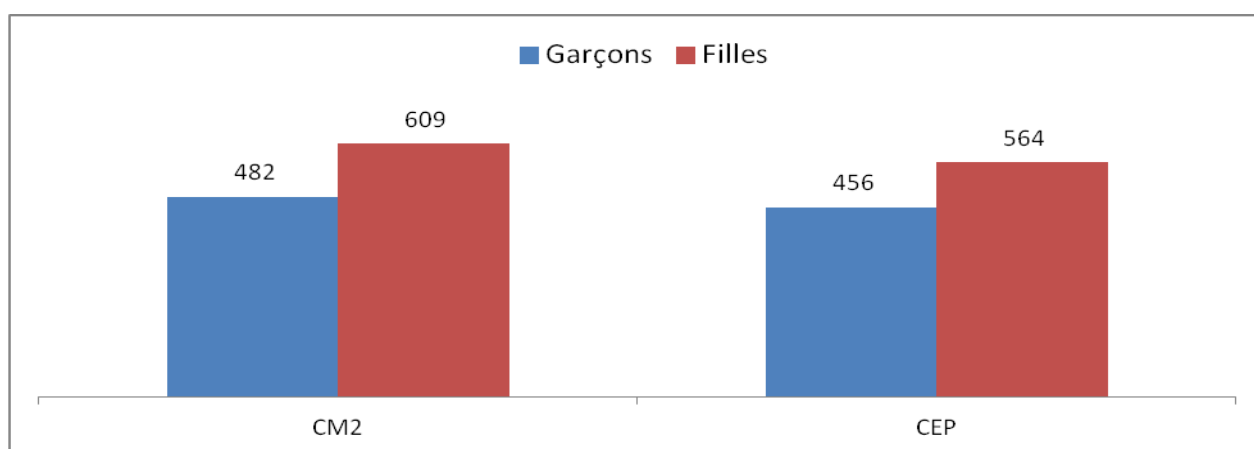
Étude de la survie scolaire



Taux de survie

Taux de survie	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/2018	2018/2019	2019/2020
CM2	692	660	686	654	691	557	555
CEP	682	637	630	630	648	490	520

Comparaison garçons – filles des taux de survie pour 1000 élèves en 2019/2020



Durée moyenne de scolarisation

Indicateurs	2013/2014			2018/2019			2019/2020		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études par diplômé (en années)	6,4	6,4	6,4	6,7	6,7	6,7	6,6	6,6	6,6
Coefficient d'efficacité interne	70,2%	79,1%	74,4%	58,8%	69,9%	64,1%	57,0%	69,1%	64,0%
Déperdition due à l'abandon	76,1	67,2	72,4	85,9%	83,2%	84,7%	84,1%	79,6%	81,5%

GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON

Les points saillants

- + Orpillage comme principale cause des abandons ;
- + Baisse du nombre de cas de violences en milieu scolaire.

Commentaire

Les abandons sont analysés en lien avec trois principales causes que sont l'orpillage, les grossesses en milieu scolaire et les mariages d'enfants. En 2018/2019, on a dénombré 7 830 abandons liés à ces causes. Ce chiffre a baissé de 14,7% par rapport à l'année scolaire 2017/2018. Les abandons liés à l'orpillage représentent 87,2%, ceux liés aux mariages d'enfants 10,2% et pour les grossesses 2,5%. La proportion de ces abandons est plus élevée dans les régions du Centre-Nord (20,1%), du Nord (17,2%) et du Sud-ouest (13,5%).

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, le nombre de cas de grossesse enregistré est de 490. Ce chiffre a baissé de 25,1% par rapport à l'année scolaire 2017/2018, ce qui représente 2 cas de grossesse pour 10 000 filles. La proportion de cas de grossesse pour 10 000 filles varie de 10 dans la région du Sud-Ouest à 1 au Centre et au Centre-Est.

Sur le plan national, 490 cas de violences en milieu scolaire ont été signalés. La région du Centre enregistre le plus grand nombre de ces violences avec 78 cas représentant 15,9% du total.

GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES

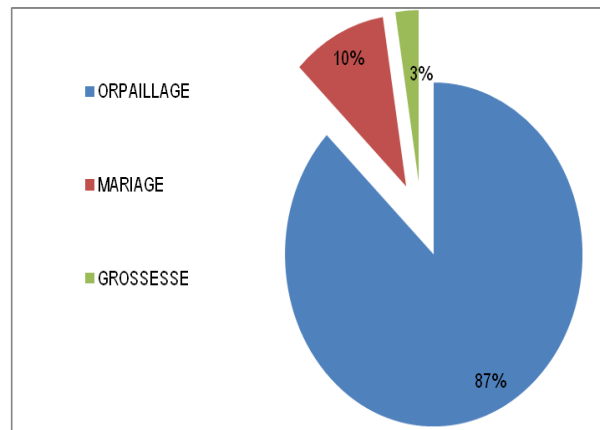
Répartition du nombre d'abandons par région selon les raisons

Région	ORPAILLAGE	MARIAGE	GROSSESSE	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	451	238	10	699
CASCADES	224	17	4	245
CENTRE	11	2	6	19
CENTRE-EST	541	36	0	577
CENTRE-NORD	1 452	81	39	1 572
CENTRE-OUEST	268	44	33	345
CENTRE-SUD	164	12	14	190
EST	397	68	12	477
HAUTS-BASSINS	273	34	13	320
NORD	1 204	107	33	1 344
PLATEAU CENTRAL	548	13	5	566
SAHEL	326	89	2	417
SUD-OUEST	970	63	26	1 059
Total	6 829	804	197	7 830

Répartition du nombre de grossesses par région

Région	Nombre de grossesses	Nombre de grossesses pour 10000 filles
BOUCLE DU MOUHOUN	34	2
CASCADES	23	4
CENTRE	20	1
CENTRE-EST	14	1
CENTRE-NORD	60	5
CENTRE-OUEST	78	5
CENTRE-SUD	21	3
EST	23	2
HAUTS-BASSINS	43	2
NORD	69	4
PLATEAU CENTRAL	32	4
SAHEL	10	3
SUD-OUEST	63	10
Total	490	2

Proportion des abandons selon les causes



Répartition du nombre de violences par région

Région	Nombre de violences	% de nombre de violences
BOUCLE DU MOUHOUN	35	7,1
CASCADES	7	1,4
CENTRE	78	15,9
CENTRE-EST	49	10,0
CENTRE-NORD	38	7,8
CENTRE-OUEST	28	5,7
CENTRE-SUD	67	13,7
EST	47	9,6
HAUTS-BASSINS	43	8,8
NORD	36	7,3
PLATEAU CENTRAL	30	6,1
SAHEL	14	2,9
SUD-OUEST	18	3,7
Total	490	100,0

TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

Les points saillants

- ⚡ Hausse du taux de réussite au CEP ;
- ⚡ Taux de réussite des garçons supérieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à la session de 2020 est de 66,0%. Ce taux a augmenté de 10,8 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des garçons (67,2%) est supérieur à celui des filles (63,9%) soit un écart de 3,3 points de pourcentage.

Le taux de réussite au CEP évolue en dents de scie passant de 60,9% en 2013 à 66,0% en 2020 avec une tendance à la baisse.

La comparaison entre les régions place le Centre en première position avec un taux de réussite de 74,2%. La région du Nord enregistre le plus faible taux de réussite avec 44,8%.

Notes méthodologiques :

Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.

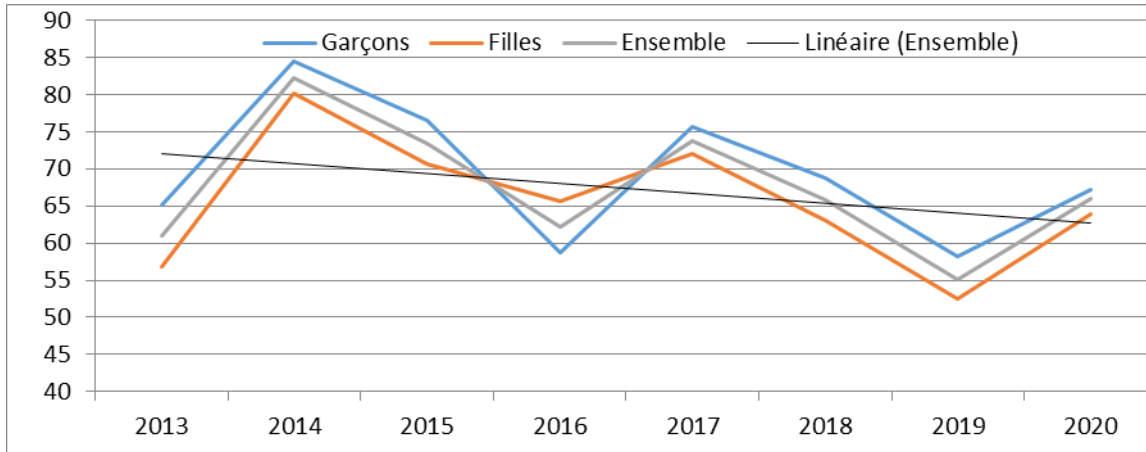
Source : Rapport de la DGEC/MENAPLN

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP (sans les candidats libres)

Taux en 2020 (en %)	Garçons (en %)	Filles (en %)	Variation 2020/2019	Variation 2020/2013
66,0	67,2	63,9	10,8	-16,2

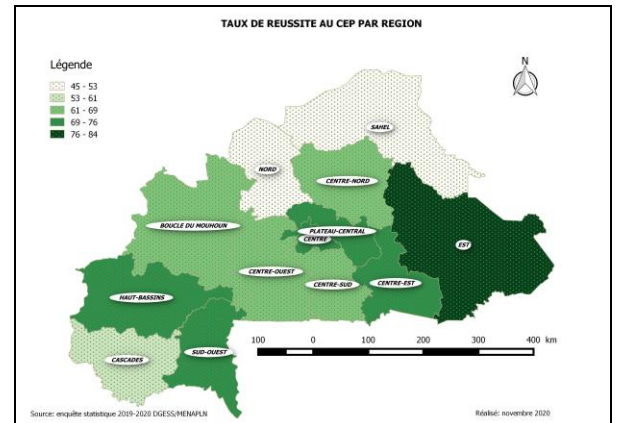
Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles (sans les candidats libres)



Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2020		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	63,6	60,5	61,9
Cascades	61,1	54,9	57,7
Centre	76,2	72,6	74,2
Centre-Est	72,6	68,7	70,5
Centre-Nord	64,6	59,8	61,8
Centre-Ouest	61,5	66,2	63,6
Centre-Sud	65,8	62,9	64,2
Est	74,6	70,4	84,4
Hauts-Bassins	71,1	67,6	69,2
Nord	48,9	41,5	44,8
Plateau Central	71,3	68,1	69,5
Sahel	52,6	47,4	50,1
Sud-Ouest	73,3	67,2	70,2
Burkina Faso	67,2	63,9	66,0
Médiane	67,1	61,2	65,1
Intervalle de variation	[48,9 ; 76,2]	[41,5 ; 72,6]	[44,8 ; 84,4]

Taux de réussite par région



LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Les points saillants.

- ✚ Baisse continue du score en français au CE1 ;
- ✚ Baisse des scores en mathématiques et en français au CE1 et au CM2 ;
- ✚ Meilleurs scores en français et en mathématiques pour le Centre en 2018.

Commentaire

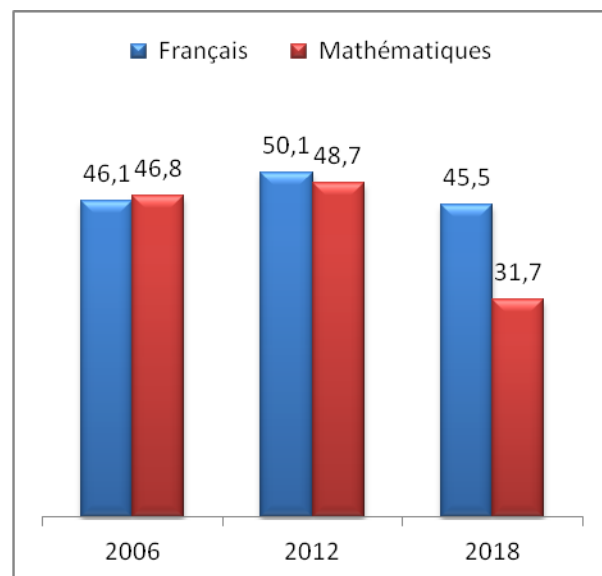
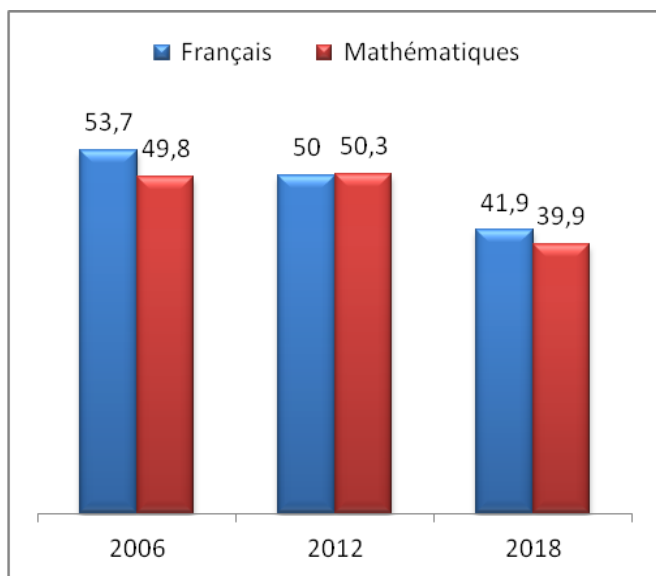
Au CE1, l'évaluation des acquis de 2018 indique un score de 45,5 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CE1 a baissé de 4,6 points par rapport à 2012 et de 0,6 point par rapport à 2006. En mathématiques, le score en 2018 est de 31,7 sur 100 ; ce qui montre une baisse du score de 15,1 points par rapport à 2012 et de 17 points par rapport à 2006.

Au CM2, le résultat des évaluations en 2018 indique un score de 41,9 sur 100 en français. Ce score a baissé de 8,1 points par rapport à 2012 et de 11,8 points par rapport à 2006. Le score en mathématiques en 2018 est de 39,9 sur 100 au CM2. Le score des élèves du CM2 en mathématiques a baissé de 10,4 points par rapport à 2012 et de 9,9 points par rapport à 2006.

Des disparités existent entre les différentes régions. Au CE1, l'évaluation des acquis scolaires en 2018 en français montre que le Centre occupe le premier rang avec 52,2 points sur 100, suivi de l'Est avec 52,1 points, du Centre-Sud 51,7 points et du Sud-Ouest 50 points. La région du Nord occupe le dernier rang avec un score de 33,7 points sur 100. En français au CM2, la région du Centre a encore le score le plus élevé avec 49,1 points suivi du Centre-Est avec 46,7 points. La région du Centre-Nord occupe le dernier rang avec un score de 34,2 points sur 100. En 2018, aucune région n'a obtenu le score de 50 points en français pour la classe de CM2.

LES RESULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Comparaison des résultats au CM2 en français et en mathématiques 2006, 2012, 2018



Résultats obtenus par les élèves du CE1 et CM2 en 2018

Région	CE1						CM2					
	Français		Maths		Sciences d'observation		Français		Maths		Sciences d'observation	
	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang
BOUCLE DU MOUHOUN	40,5	12	30,2	10	59,5	10	36,2	10	35,3	10	51,3	11
CASCADES	42,5	8	25,0	12	59,8	9	43,1	4	35,7	9	55,6	6
CENTRE	52,2	1	35,0	5	68,0	1	49,1	1	48,1	2	60,0	2
CENTRE-EST	47,7	5	31,9	7	63,6	4	46,7	2	48,3	1	61,9	1
CENTRE-NORD	41,1	10	32,9	6	54,7	11	34,2	13	33,2	12	49,5	12
CENTRE-OUEST	41,2	9	28,9	11	53,7	13	36,8	9	37,4	5	53,7	8
CENTRE-SUD	51,7	3	40,9	2	65,0	2	45,3	3	42,2	3	55,7	5
EST	52,1	2	38,4	3	62,4	6	42,0	5	39,9	4	59,0	3
HAUTS-BASSINS	44,3	7	31,0	8	60,5	8	41,7	6	37,1	6	54,1	7
NORD	33,7	13	20,6	13	53,8	12	36,2	10	36,2	8	51,8	10
PLATEAU CENTRAL	40,8	11	30,8	9	61,3	7	35,9	12	32,4	13	48,9	13
SAHEL	45,3	6	43,1	1	63,6	3	38,7	8	37,1	7	52,8	9
SUD-OUEST	50,0	4	35,2	4	62,8	5	41,5	7	34,0	11	56,8	4
Ensemble	45,5		31,7		61,37		41,9		39,9		55,77	

Source : Rapport d'évaluation nationale des acquis scolaires 2018/DGESS-MENAPLN

**PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS
D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES**

ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

Les points saillants.

- ✚ Amélioration du taux d'alphabétisation ;
- ✚ Taux d'alphabétisation des hommes plus élevé que celui des femmes ;
- ✚ Taux d'alphabétisation plus élevé en milieu urbain.

Commentaire

Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 21,8% en 2003 à 34,5% en 2014 soit une hausse de 12,7 points sur la période. Le taux d'alphabétisation des hommes en 2014 est estimé à 44,3% et celui des femmes à 26,1%.

L'analphabétisme a un visage plus rural qu'urbain et plus vieux que jeune. En effet, le taux d'alphabétisation est de 64,0% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural ; 61,6% pour ceux qui ont un âge compris entre 10 et 14 ans et 8,3% pour ceux qui ont plus de 65 ans.

L'enquête a montré que les ménages dirigés par les femmes ont un taux d'alphabétisation supérieur de 7 points aux ménages dirigés par les hommes. Le taux d'alphabétisation des individus vivants dans des ménages dirigés par des femmes est de 40,7%.

Le niveau d'instruction du chef de ménage a un effet positif sur l'alphabétisation des membres de son ménage. En effet, le taux d'alphabétisation des personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau primaire est de 61,8% contre 23,7% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ce taux évolue positivement avec le niveau d'instruction du chef du ménage et atteint 91,3% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a le niveau supérieur.

Notes méthodologiques :

Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 10 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

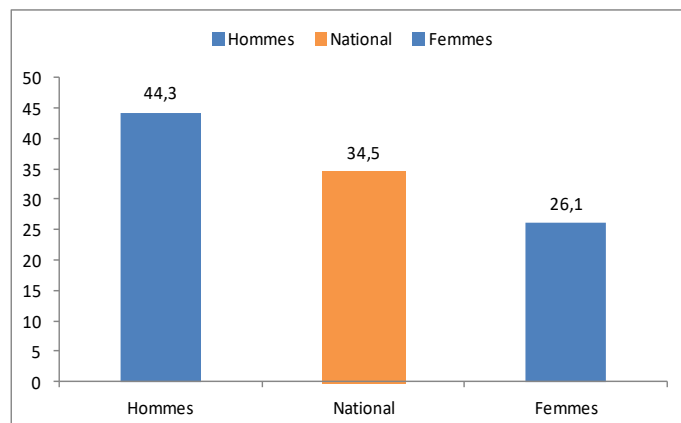
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

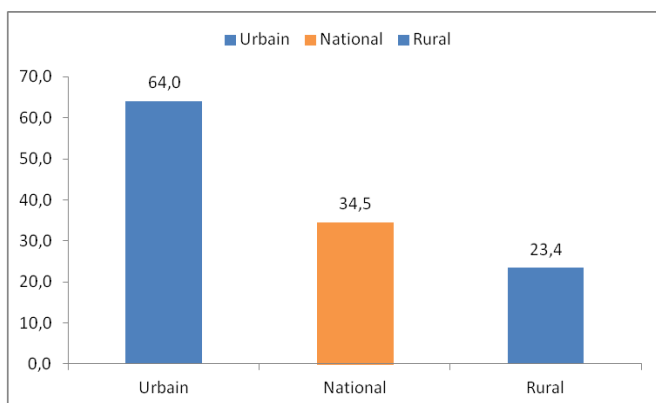
Evolution du taux d'alphabétisation des adultes



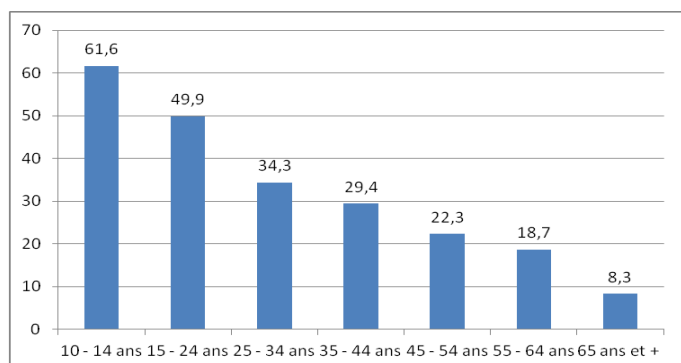
Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le sexe



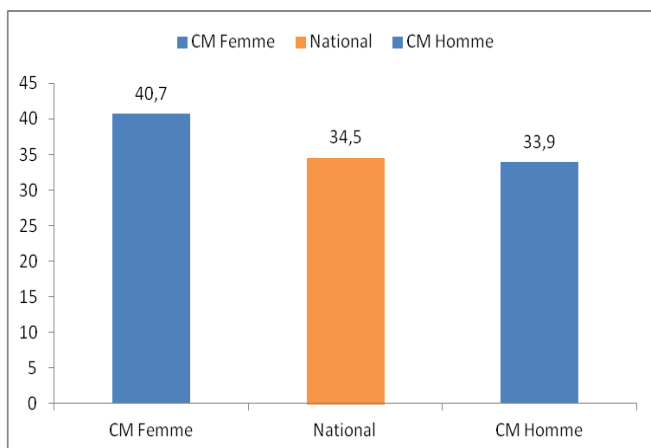
Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le milieu



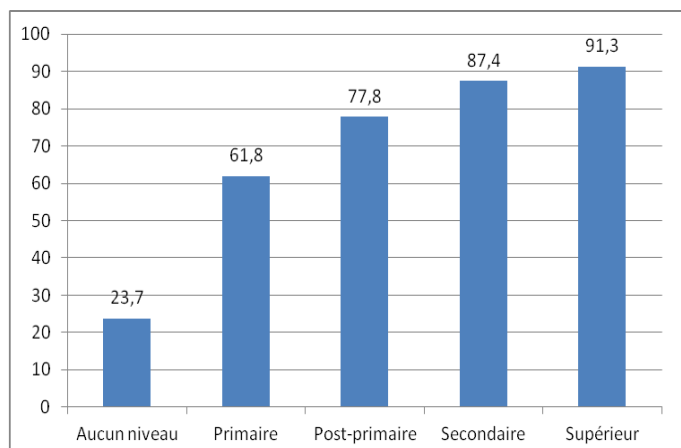
Taux d'alphabétisation de la population en 2014 selon les groupes d'âge



Taux d'alphabétisation en 2014 selon le sexe du chef de ménage



Taux d'alphabétisation en 2014 selon le niveau d'instruction du chef de ménage



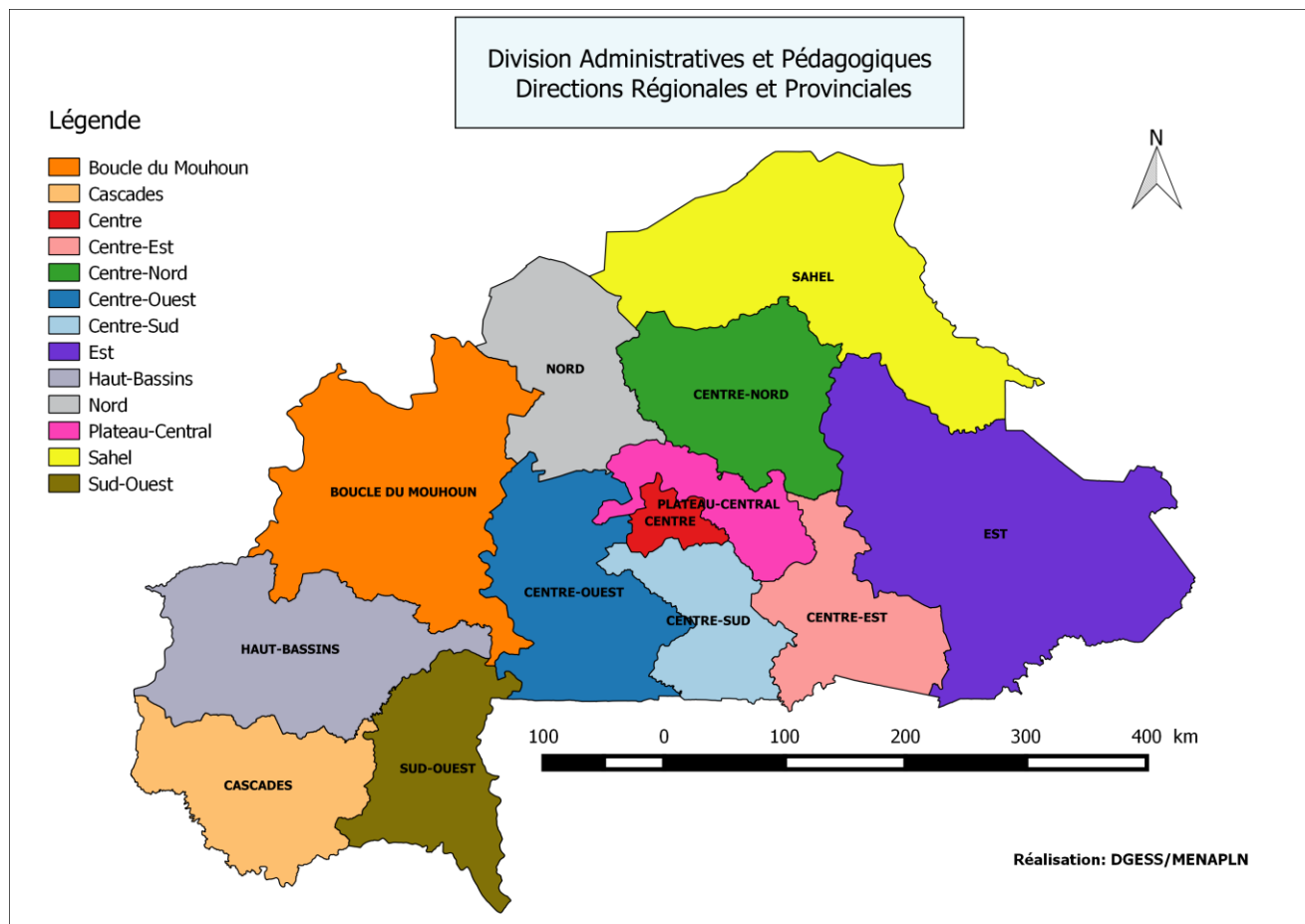
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à **488 en 2017**.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation



ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

- 1) le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire ;
- 2) le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) ;
- 3) le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- ✓ L'éducation préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- ✓ L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- ✓ L'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 à 4 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC (enseignement et formation techniques et professionnels).
- ✓ La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.
- ✓ L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- ✓ Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- ✓ Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- ✓ Les centres de références